

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LA SEMAINE AGRICOLE

ORGANE DE LA CAMPAGNE.

CULTIVATEURS, CORRESPONDEZ AVEC NOUS!

VOL. I.

MONTRÉAL, JEUDI, 3 FEVRIER 1870.

No. 13

SOMMAIRE DU No. 13.—Fev., 3, 1870

• Agronomie.

LA RÉPONSE DU RÉV. M. TASSÉ.—Président du Comité sur l'Enseignement Agricole, à Mr. Schmouth, Professeur d'agriculture au Collège St. Anne.....	
ENSEIGNEMENT AGRICOLE.—Le travail manuel dans les Ecoles d'Agriculture, etc. REV. MESSIRE S. TASSÉ.....	194
Do do Note Edit	211
L'ENSEIGNEMENT DANS NOS MAISONS D'ÉDUCATION, ECOLES, etc., UN LECTEUR.....	198
CULTURE ET PRÉPARATION DU TABAC.—Espèces, Graines, Construction de la couche, Sol, Engrais et préparation du Terrain, Transplantation, Culture, Opération du pincement, Récolte, Dessiccation, Dépouillement. Dr. GENAND.....	197
Culture du tabac. Note Edit.....	201
LES CLAUSES 5em. et 7em. DU PROGRAMME OFFICIEL.—Réponse de Mr. A. Ste. Marie, à Mr. Benoit.....	199
QUESTIONS ET RÉPONSES.—Pourquoi nos terres refusent-elles de produire le blé.....	200
Les mauvais bouquets jaunes. Dr. A. H. PAQUET, M. P.	201
LA CULTURE DES BETTERAVES.—Préparation du sol, Fumures. <i>Entreprendre moins ; faire mieux.</i> Nécessité des égouts parfaits. Travaux du prin'emps. Manière de semer. Importance des semis hâtifs des betteraves. Dernières façons. Faut-il enlever les feuilles?.....	211-2-3
BIBLIOGRAPHIE AGRICOLE. Catalogue de Mr. Vick.....	204
Arboriculture.	
DE LA GREFFE DES ARBRES FRUITIERS. L'ARBRE PROVANCHER.....	203
Réorganisation des Sociétés d'Agriculture.	
Comté de Vaudreuil No 2.....	202
Do Verchères No 2.....	202
Coin du Feu.	
LETTRES ROMAINES SUR LE CONCILE. D. Gérin	205
Illustrations.	
CULTURE du Tabac.—Cadres d'une couche ...	197
Plante avant le pincement. [P] Endroit où on doit la pincer.....	198
Plante après le pincement.....	198
Plante avec drageons.....	198
Une main de tabac.....	199
DE LA GREFFE des arbres.—11 gravures.....	203
Feuilleton.	
LE PAYS DE L'OR.—Les armes. La banque-route.....	250
Les Marchés de la Province	208

L'enseignement Agricole.

La *Gazette des Campagnes* a publié dans ses quatre derniers Nos. une correspondance signée J. D. Schmouth, et dont j'ai attendu la fin avant de réclamer contre certains mensonges et certaines aberrations. J'ai reçu avant-hier cette fin, digne du commencement, et hier, je me suis empressé d'adresser à l'éditeur propriétaire de la *Gazette* une lettre avec demande de la publier dans ses colonnes ainsi que le rapport (tant incriminé) du comité sur l'enseignement agricole : c'est ma réponse.

Depuis près d'un mois que la *Gazette* traîne mon nom devant le public pour m'injurier, on ne trouvera pas mal que je m'adresse à mon tour au bon public pour rétablir la vérité de certains faits, ou discuter certaines questions, que le Conseil d'Agriculture a remis à l'examen d'un comité dont je fais parti.

Je parlerai sans détour, sans arrière-pensée ; je dirai publiquement ce qu'on sait et ce qu'on dit déjà en plus d'un endroit : que M. Schmouth n'est qu'un masque, et que la *Gazette des Campagnes* est l'écho ou l'organe des messieurs du collège de Ste. Anne. Je ne descendrai donc pas jusqu'à ce M. Schmouth pour l'avertir que ses élucubrations le compromettent. J'irai droit à l'école d'agriculture, ou, ce qui est la même chose pour le moment, au Collège de Ste. Anne, pour déclarer à ces messieurs qu'on les tient responsables de la mensongère et injurieuse correspondance en question.

Je n'abuserai pas des avantages que me donne cette correspondance : je resterai à ma place. Les membres du comité sur l'enseignement agricole rencontreront le chef de l'institution de Ste. Anne, le Revd. M. Pilote, dans la prochaine assemblée du Conseil ; là, ce monsieur pourra voir qu'il n'a affaire ni à des manequins, ni à un imposteur. Nous soutiendrons nos avancés ; nous prouverons que nous savons ce que nous disons, et nous édifierons le Conseil de plusieurs renseignements sur l'école d'agriculture de Ste. Anne.

En attendant, notons trois choses pour l'information du public :

1o. La correspondance dit : « le comité est arrivé à Ste. Anne en plein hiver : quatre à cinq pouces de neige recouvraient la terre. » (*Gazette* du 30 décembre.) Or, c'était le 1er et le 2 de novembre : à peine y avait-il quelques taches de neige le long des clôtures. Nous voyions la couleur de la terre, et un de mes collègues put me dire : « ça n'est pas le guérêt du parti de labour du comté de Chambly. »

2o. La correspondance (*Gazette* du 7 janvier) me met à la tête de l'école d'agriculture sou-

nue pendant deux ans par le Collège de Ste. Thérèse. Malgré nous, cette assertion nous rappelle le « je n'étais pas né » de l'agneau dans la fable de Lafontaine. Mais nous étions à quarante milles de Ste. Thérèse, tout occupé à diriger notre bonne paroisse de St. Rémi ! Par exemple nous savons et nous devons ajouter en passant que cette école d'agriculture de Ste. Thérèse, n'a jamais reçu aucune subvention gouvernementale, et n'a été réduite, à aucune époque de son existence, à deux élèves. Et cependant elle n'avait pas à sa disposition les bourses de la chambre d'agriculture pour attirer les élèves.

3o. Après avoir dit : « Le Révd. M. Tassé a rédigé le rapport, » et un peu plus loin, « Le comité a rédigé le rapport, » (*Gazette* du 23 décembre), on finit par nous en attribuer exclusivement les idées. La vérité est que nous avons rédigé le rapport, mais que les idées et les suggestions sont le fait des membres du comité. Au reste, cette unanimité de vues est exprimé dans le rapport.

Ces trois observations suffiront pour faire juger de la sincérité et de l'honnêteté de la correspondance.

LE COMITÉ SUR L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE.

Le comité, chargé de s'enquérir du meilleur système d'enseignement et de pratique agricole, ainsi que du meilleur règlement pour les sociétés d'agriculture, s'est mis à l'œuvre résolument. Abordant surtout la question des écoles spéciales d'agriculture, il a voulu, après avoir visité nos deux écoles, et entendu leurs professeurs et directeurs, donner un rapport non flatté, court, simple, également dégage de toute exagération de blâme ou d'éloge, sur leur état actuel. Laissant de côté l'histoire de leur établissement, il a signalé des déficiences ou des inconvénients, et suggéré des remèdes et des améliorations, quoiqu'il n'ignorât pas que sa franchise soulèverait des réclamations. Le temps dira s'il a bien fait en ne reculant pas devant les difficultés de sa tâche.

Plus encore qu'on ne les avait prévues, les réclamations sont venues pleines d'impertinence, de mauvaise foi, de fausses imputations, et elles sont tombées de préférence sur le pauvre rapporteur du comité. Un de ses collègues l'avait bien prévenu : « En votre qualité de prêtre, on s'en prendra surtout à vous, » m'avait-il dit. Il doit trouver aujourd'hui, s'il lit la *Gazette des Campagnes*, qu'il est bon prophète, ou bien il connaissait depuis quelque temps M. Schmouth.

Examinons quelques-uns des points du rapport, sur lesquels on nous a fait une guerre si aveuglément personnelle.

LE TRAVAIL MANUEL DANS LES ÉCOLES D'AGRICULTURE.

Commençons par le travail manuel, que le comité exige des élèves : huit heures de travail par jour pendant cinq mois d'été, et quatre heures pendant le reste de l'année, ou une moyenne de moins de six heures par jour pour l'année entière.

Est-ce trop de travail ? Les directeurs et professeurs des deux écoles de Ste. Anne et de l'Assomption l'ont prétendu ; leurs raisons bien posées ont paru futiles à tous les membres du comité.

Nous reconnaissons l'importance de l'étude ; nous la voulons ; nous en indiquons les matières : elles suffisent amplement, dans notre programme, pour un bon cours. Mais nous voulons aussi la pratique agricole, et ce, a. pour plusieurs raisons énumérées dans notre rapport.

Nous pensons qu'il faut une juste mesure, même dans les bonnes choses. Voilà pourquoi nous avons élagué de notre cours tout ce qui ne se rattache pas immédiatement aux matières agricoles. Tel nous a paru l'anglais. Cependant, dans une des écoles, un professeur donne chaque jour un cours d'une heure d'anglais. Et pourquoi cet anglais ? On nous a dit : " Un cultivateur doit savoir l'anglais pour vendre au marché " ; et " pour retenir les élèves à l'école. " Tel élève, par exemple, ne serait pas venu à l'école d'agriculture cette année, n'eût été l'enseignement de l'anglais. C'était là les principales raisons : elles n'étaient pas fortes, comme on voit. D'ailleurs on s'est rabattu sur les dispositions des élèves, sur leurs goûts, sur le peu de développement de leur intelligence.

Dans la suite des absurdes exagérations de la correspondance de la *Gazette*, on trouve celle-ci : " Elèves des Ecoles d'Agriculture, passez huit heures aux travaux des champs, vos forces se développeront, mais votre esprit, ce pur rayon de l'intelligence divine, laissez-le ramper au fond du sillon ! Vous n'aurez qu'une heure et demie à consacrer à l'étude. " — Comment ? A Ste. Anne, on ne fait prendre aux élèves que neuf heures et demie de travail et d'étude sur les vingt-quatre heures de la journée ! A ce compte là, l'esprit doit ramper à coup sûr. C'est ici le lieu de remarquer qu'à nos écoles d'agriculture, on commet la faute de donner aux élèves des récréations comme à des jeunes gens, qui n'auraient aucun travail manuel à exécuter.

La correspondance réclame du temps pour enseigner aux élèves ce qu'elle appelle la partie la plus importante de la pratique agricole : la direction. Encore une méprise ; la direction qu'il faut savoir dans notre pays de petit propriétaires, s'apprend tout en travaillant. On agit à Ste. Anne comme si on voulait former des directeurs de grandes fermes de mille arpents ou plus. On se croit dans un pays de grands propriétaires. Aussi en trouve-t-on parmi leurs élèves de ces Messieurs qui voudraient diriger une ferme, mais sans travailler. L'un des professeurs m'apprenait lors de notre visite, que quatre ou cinq de leurs anciens élèves attendaient une position de directeurs

sans travail, et personne ne se hâtait de prendre de ces directeurs-là.

Mais comment fait-on dans des pays plus avancés que le nôtre ? Quelle est l'organisation de l'enseignement agricole ? Voyons l'Irlande, par exemple, qui passe pour le pays qui possède ce qu'il y a de mieux à l'heure qu'il est, sous le rapport de l'organisation en question.

J'ai sous les yeux les programmes et les prospectus imprimés de Glasnevin et de plusieurs autres écoles (30 à 40) d'Irlande. J'ai conféré longuement à ce sujet avec un homme qui vient de visiter avec soin Glasnevin et plusieurs de ces autres écoles. Ce qu'il m'apprend confirme l'exactitude des documents que j'ai étudiés. Eh bien ! à Glasnevin, la plus haute école d'agriculture de l'Irlande, les élèves ont un cours de deux ans : ils travaillent tous les jours pendant toute l'année huit heures et quart, ils étudient et reçoivent des leçons pendant cinq heures et demie. Ils n'ont pour leurs repas et leurs récréations que deux heures en tout. Dans les autres écoles dont j'ai parlé, neuf heures de travail ; trois heures et demie d'études, trois heures pour repas, récréations, et temps pour la toilette après les heures de travail. Voilà.

Il est vrai que les conditions d'admission sont plus rigoureuses ; mais aussi quelle différence dans le temps consacré à l'étude. En tenant compte de cette énorme différence, on peut aisément perfectionner les connaissances littéraires de nos élèves aux écoles d'agriculture.

Avant de reprendre ma correspondance, je dois livrer à la publicité la lettre suivante :

Québec 19 janvier 1870.

Révérend Messire Tassé, Supérieur }
du collège de Ste. Thérèse. }

Mon cher Monsieur,

J'ai lu les attaques portées contre vous au sujet du rapport du sous-comité de l'enseignement agricole. Il est injuste que vous ayez à supporter seul ces attaques. Il est vrai que, en votre qualité de Président du sous-comité vous avez bien voulu vous charger à notre demande d'un ouvrage considérable, la rédaction du rapport, et que vous l'avez signé comme Président, mais les quatre autres membres du sous-comité, dont j'ai l'honneur de faire partie, sont responsables du rapport tout autant que vous.

Nous avons discuté longuement et avec soin, à plusieurs reprises, toutes les questions traitées dans le rapport, et nous en sommes venus à une décision unanime sur tous les points excepté un : la proposition de louer la ferme du collège de l'Assomption, et séparation complète de l'administration du collège et de l'école d'agriculture. MM. Levesque et Browning ont protesté contre les vues de leurs trois collègues sur ce point.

Je ne me rappelle pas un seul autre point sur lequel les membres du sous-comité ne soient pas tous tombés d'accord, après de plus ou moins longues discussions, tant à l'Assomption qu'à Ste. Anne, et à Montréal, et je prends toute ma part de la responsabilité de

notre rapport comme nos trois autres collègues seront, j'en suis sûr, prêts à le faire de leur côté.

Lors de notre visite à Ste. Anne, il y avait si peu de neige que nous avons pu examiner le labour, l'après-midi de notre arrivée, et on le voyait parfaitement bien. Nous avons remarqué, le long du chemin de fer, en descendant de Québec, qu'à mesure que nous nous approchions de Ste. Anne, la quantité de neige diminuait.

J'espère que vous voudrez bien faire publier cette lettre, car j'ai honte d'avoir tardé si longtemps à venir réclamer ma part des coups, qui tombent sur vous de tous les côtés comme la grêle. Ouvrons notre parapluie, et attendons tranquillement que l'orage soit passé pour continuer notre route.

En attendant le plaisir de vous voir à notre assemblée générale de février, croyez-moi, mon cher monsieur,

Avec considération,

Tout à vous.

H. G. JOLY.

M. Joly voudra bien accepter mes remerciements pour sa bonne lettre, qui est pour moi plus qu'une pièce justificative. J'accepte la protection de son charmant parapluie, et je continue ma route sous l'averse de Ste. Anne.

Ce qu'on fait dans les meilleures écoles agricoles de l'Europe, on peut le faire ici, d'autant plus que nous avons plusieurs raisons d'exiger autant de travail des élèves, et pas plus d'étude. Nous voulons que nos élèves étudient et travaillent ; qu'ils apprennent la science agricole et le maniement des instruments aratoires ; qu'ils aiment ces deux choses, étude et travail ; que leur ouvrage sur la ferme-modèle soit rétributif et rétribué. Par là nous allons au devant de la pauvreté des parents de nos élèves, et nous ne faisons que mettre ceux-ci sur le même pied que leurs confrères d'Europe. Pourquoi n'ajouterions-nous pas que les fils de nos cultivateurs canadiens (ce sont ceux-là qui doivent fréquenter nos écoles d'agriculture) sont accoutumés jeunes aux travaux des champs, et soutiennent mieux la fatigue que les Européens ? Au-dessus de quinze ans, âge fixé pour l'admission, ils doivent être capables de travailler, étant d'ailleurs assez robustes (autre condition d'admission) et propres au travail. C'est juste et sage, puisqu'ils doivent gagner en partie leur pension et leur instruction, et prouver qu'ils ont une véritable vocation agricole. En Irlande encore, ces marques de vocation pour la carrière de l'agriculture sont nécessaires pour l'admission. Quelle raison avons-nous d'être moins exigeants ?

J'insiste sur le travail et sur les raisons du travail annuel, comme le rapport insiste, parce qu'à cet égard on s'est efforcé de répandre des idées erronées. Tous les efforts du Révd. M. Pilote dans des écrits publiés en 1868, et de M. Schmouth ou ses propriétaires dernièrement pour soutenir que le travail des élèves n'est pas rémunérateur pour la ferme-modèle de Ste. Anne, ou qu'il est impossible de leur apprendre à manier convenablement les différents instruments de la ferme, sont en pure perte pour leur thèse, et prouveront d'autres

choses que celles qu'ils veulent prouver. Je ne pense pas que le conseil d'agriculture donne des bourses à des jeunes gens qui ne pourraient ou ne voudraient pas se livrer constamment à tout le travail exigé par les règlements et dont les dispositions prouveraient que leur séjour à l'école d'agriculture est pour se former à tout autre chose qu'à la carrière agricole.

De 1859 à 1867, 81 élèves ont passé par l'école agricole de Ste. Anne. De ce nombre quarante deux seulement se livraient à l'agriculture, en 1868 ; deux l'enseignaient. Que faisaient les autres depuis leur sortie ? Quatorze avaient abandonné la carrière agricole ; cinq attendaient une position avantageuse dans la carrière agricole (sans doute qu'ils auraient voulu trouver des places de directeurs de fermes sans travail). Les autres, disait M. Pilote, ne sont pas encore fixés. Mais en attendant ils ne cultivent pas.

Voilà qui prouve que M. Schmouth ou ses propriétaires enseignent le savoir philosophique à leurs élèves.

Ils se plaignent de notre ignorance ; ils ont voulu dire de l'ignorance du comité. Ils nous offrent une leçon : ils la commencent : « Le savoir agricole, disent-ils, se compose de deux parties bien distinctes : les connaissances pratiques et la science philosophique.

« Savoir donner à tous les serviteurs, dit M. L. Geslin, l'exemple de l'activité ; les commander avec assez d'autorité pour être toujours obéi ; combiner ensemble les ouvrages de chaque jour ; mesurer rapidement par la pensée les distances et le temps ; juger de l'état du ciel et de la terre, se rendre un compte exact de la valeur des choses, de manière à pouvoir bien vendre et bien acheter : voilà surtout en quoi consiste ce premier savoir. » Et c'est tout ! En voilà des connaissances pratiques ! Dans notre ignorance, nous, pauvres cultivateurs, nous aurions passé par dessus ces choses-là et nous en aurions mis bien d'autres. Mais nous ne sommes pas professeurs d'agriculture. Pour M. Schmouth, lui qui a fréquenté d'abord, me dit-on, l'école des Frères, puis l'école Normale Jacques-Cartier, et au sortir de là est allé professer l'agriculture à Ste. Anne, il est loin de nos idées et nous sommes loin des siennes. Nous écouterons la suite de la leçon une autre fois.

Nous sommes restés à la seconde partie de la leçon de M. Schmouth ou ses propriétaires : *le savoir philosophique*. Ici encore, comme au sujet des *connaissances*, il fait des citations assez plaisantes ; puis il tâche de prouver ce qui n'est pas en question, que la science agricole est nécessaire. Passons.

M. Schmouth nous apprend qu'il a « une expérience personnelle de neuf années. » C'est son préambule pour prouver que le comité a montré son ignorance en exigeant huit heures en été et quatre heures en hiver, c'est-à-dire, une moyenne d'un peu moins de six heures par jour. « Ste. Anne, dit-il, dans les premières années de son existence, obligeait ses élèves à neuf heures de pratique par jour, et nous n'avons eu que des misères à enrégistrer. Plus tard, l'expérience nous a démontré que six

heures suffisaient, et maintenant les élèves aiment la pratique. » Vraiment ! Plus tard que dans les premières années, six heures de pratique ont suffi ! En 1868, c'était quatre heures qui *suffisaient*, suivant le rapport de M. Pilote, le dernier publié, et nous croyions, lors de notre visite, que la règle de 1868 était encore en vigueur.

Autre nouveauté ou plutôt naïveté : *maintenant les élèves aiment la pratique, au point que la plus forte privation, c'est de les en priver pendant une heure ou deux.* Pourtant le rapport de 1868 témoigne qu'en septembre 1867 les élèves la quittaient en sortant tous de la maison. Et s'ils l'aiment maintenant, ils ne courent guères la chercher à Ste. Anne, puisqu'à notre visite deux élèves *formaient* toute l'école, qui *forme* toujours deux divisions, l'une aux champs, l'autre à l'étude. L'autome dernier, du moins, les charrues n'ont pas manqué aux laboureurs-élèves.

Un lecteur attentif du rapport du comité découvrira de singulières adresses dans la correspondance Schmouth, celle-ci entr'autres : Elle se saisit de la suggestion d'introduire un cathéchisme d'agriculture dans les écoles primaires, elle l'isole de tout le *contexte*, le combat, et, faisant semblant de suggérer de son crû mieux, elle parle du savoir agricole de l'instituteur, du jardin annexé à l'école, des explications du maître, etc. Eh bien ! Le croira-t-on ? Tout cela est suggéré et vient à la suite du cathéchisme agricole ! N'a-t-on pas pas droit de s'écrier : Au voleur !

Par ce seul trait on comprendrait que j'ai eu raison de demander à la *Gazette des Campagnes* de publier mon rapport *in extenso*.

A Ste. Anne et à l'Assomption, le professeur donne sa leçon, l'élève prend des notes, et rédige ensuite un résumé de la leçon dans un cahier.

Les membres du comité ont désapprouvé ce mode d'enseignement. Ils ont suggéré de donner des leçons toutes rédigées : nous aurions bien ajouté : et imprimées, n'eût été la difficulté connue de trouver un bon auteur pour toutes les matières enseignées.

M. Schmouth a trouvé que ces suggestions, ainsi que celles de viser à faire, non pas des savants, mais de bons cultivateurs praticiens, n'étaient que du *pur verbiage* ; il a passé outre, et s'est réfugié dans le *savoir philosophique*, son château fort.

Si l'on nous permettait de parler de notre *expérience personnelle*, suivant, en cela, la voie tracée par M. Schmouth, nous dirions que c'est une vérité, depuis longtemps démontrée pour nous, que les élèves profitent infiniment plus avec un bon auteur élémentaire imprimé entre leurs mains, que d'écouter les leçons *dés-imprimées* des professeurs. Toute la question est de trouver ce bon auteur élémentaire.

J'ai été des plus surpris en apprenant que l'on exigeait d'élèves si peu formés la rédaction des leçons. Je ne pense pas que ce système d'enseignement soit généralement suivi dans aucun collège classique, où, cependant, la plupart des élèves sont beaucoup plus forts que dans les écoles d'agriculture. Pour l'appliquer avec succès, il faudrait un professeur bien habile, précis, méthodique, un homme vrai-

ment supérieur, ce qui est rare, et des élèves très-forts, des hommes déjà formés à l'analyse et à l'art d'écrire, ce qui est encore plus rare.

C'est pourquoi il n'y a guères que dans les *facultés* qu'on suive ce mode d'enseignement.

Aussi, Mgr. Dupanloup, homme tout-à-fait compétent en matière d'éducation, se prononce fortement, dans son traité de l'Education, contre les *leçons orales*, même pour des élèves de philosophie dans les collèges.

Le bon auteur élémentaire toutefois ne remplace pas le professeur, tant s'en faut : la tâche de celui-ci reste encore belle, grande, importante.

Nous avons, croyons-nous, donné des éclaircissements suffisants sur les parties du *Rapport*, qui ont été le plus spécieusement attaquées. Toutefois, nous pourrions y revenir plus tard, si besoin est.

Nous ne terminerons, cependant, pas sans reconnaître que la correspondance du Révd. M. Dozois, Directeur de l'école d'agriculture de l'Assomption, publiée dans ce journal et dans la *Semaine Agricole*, est sur un ton convenable, et sans exprimer notre espoir qu'il goûtera les raisons qu'ont eues les membres du comité de ne donner, dans leur rapport, qu'un précis de l'état actuel des écoles d'agriculture, en se dispensant de remonter jusqu'à leur établissement, ce que le Conseil peut voir dans d'autres rapports : et nous écrivions pour le Conseil.

Quant à la maison de 60 x 40 pieds, que le rapport disait pouvoir loger au moins vingt élèves pensionnaires, et que M. Dozois dit *pouvoir contenir* au besoin 45 à 50 élèves, il faut bien s'entendre. M. Dozois parle simplement d'élèves ; nous avons parlé d'élèves pensionnaires ; notre expression *au moins* indique le *minimum*, celle de *au besoin* indique le *maximum*. Puis il y a différentes manières de se loger dans une maison : il est permis de différer de goût ou d'opinion à cet égard. Cela étant, on nous pardonnera, j'espère, d'avoir écrit sur les dimensions de cette maison et le nombre de ceux qui doivent l'habiter, par comparaison avec nos collèges confortables. Du reste, je suis prêt à avouer que, dans ce calcul, nous avons pu nous tromper ; mais, en tout cas, nous avons parlé sans mauvaise intention.

Il me reste à vous remercier, M. le Rédacteur, du bon accueil que vous avez fait à ces écrits dans les colonnes de votre excellent journal, et des bienveillantes paroles que vous avez employées pour ma défense contre la *Gazette des Campagnes*.

S. TASSÉ, Prêtre.

L'Enseignement Agricole dans nos maisons d'éducation, Ecoles, etc.

Mr. le Rédacteur,

Vous me paraissez diriger votre attention, d'une manière particulière, sur le meilleur système d'enseignement agricole à adopter, pour activer les progrès de l'agriculture, dans notre pays, et, dans ce louable but, vous

avez ouvert les colonnes de votre journal à toutes les correspondances de nos hommes les plus éclairés, sous ce rapport. Je n'ai pas la prétention de figurer dignement à côté d'eux, mais vous me permettez, j'ose l'espérer, d'adresser à vos lecteurs quelques remarques, sur ce sujet, à propos des objections faites à l'introduction du système d'enseignement agricole dans les écoles normales et dans les écoles primaires, par deux vénérables correspondants du *Courrier du Canada*, l'une, du Révérend F. X. Méthot, en date du 24 Décembre dernier, et l'autre, du Révérend T. S. Martel, sur le numéro suivant du même journal.

Dans une série de questions que le Département de l'Agriculture de notre gouvernement local adressait à tous les hommes compétents du pays, en 1868, on posait celle-ci :

“L'introduction de l'enseignement agricole pratiqué dans les écoles normales et dans les écoles primaires, vous paraît-elle un bon moyen d'activer les progrès de l'Agriculture ?”

Le résumé des réponses faites à cette question, et imprimé dans le savant rapport rédigé par l'Assistant Commissaire des Travaux Publics, constate ceci :

“L'introduction de l'enseignement agricole dans les écoles normales et primaires rencontrerait l'approbation générale. Tous, à part quelques rares exceptions, dix au plus, s'accordent à dire, que ce serait un excellent moyen de faire progresser notre agriculture ; un bon nombre même sont d'opinion que, sans cet enseignement agricole, tous les efforts, tous les sacrifices que nous pourrions faire, pour l'encourager, resteront stériles.”*

Puis, le rapport cité, résume les raisons données par les partisans de cette opinion. Je me contenterai de renvoyer vos lecteurs à ce rapport, pour ne pas trop prolonger cette correspondance.

“Parmi ceux, dit le rapport, qui se montrent hostiles à l'introduction de l'enseignement agricole pratiqué dans les écoles normales et primaires, plusieurs ne motivent pas leur opinion.”

Comme les deux vénérables correspondants, dont j'ai parlé plus haut, sont de ceux qui motivent le plus énergiquement leur opinion défavorable à l'introduction de ce système dans les écoles normales et primaires, je prendrai la liberté d'examiner, en détails, si cette opinion, qui, d'après les termes du rapport cité est contraire à celle de la généralité de nos hommes compétents, se trouve assez sérieusement motivée par ces deux vénérables correspondants, pour qu'il

* Voir ce rapport, imprimé en 1868, par ordre de la législature, page 107.

devienne désormais inutile de la soutenir plus longtemps, et même de presser son adoption.

Je ferai remarquer tout d'abord que ces deux vénérables correspondants, peut-être pour déprécier plus aisément le système qu'ils combattent, paraissent ne pas avoir tenu compte de la condition *sine qua non*, qui devra accompagner l'introduction et le fonctionnement de ce système, savoir, que tout y soit proportionné à l'intelligence et aux moyens de ceux en faveur desquels il sera et pourra être appliqué.

“Les quatre-cinquièmes des enfants qui fréquentent les écoles primaires, dit le Revd. Mr. Méthot, dans la correspondance citée plus haut, sont au-dessous de douze ans..... A cet âge, on sait à peine son petit catéchisme. On est incapable, très-souvent, de comprendre ce qu'on lit. J'en appelle, en témoignage, les inspecteurs d'écoles.”

Il me sera permis, à mon tour, d'appeler, en témoignage, les mêmes inspecteurs, pour prouver que cet avancé est évidemment exagéré.

Dans la paroisse, où je demeure, le nombre des petits garçons, de 5 à 14 ans, fréquentant l'école, était, en septembre 1869, de 105, tandis que le nombre des petites filles, du même âge, était de 100. C'est ce que j'ai constaté, par le recensement fait, en vertu de la loi de l'éducation. Or, même en laissant au vénérable correspondant toute la latitude possible, pour tirer, de ces chiffres un nombre moyen pour toute la province, il ne pourrait jamais le faire de manière à justifier son avancé, savoir, que le nombre des petites filles, fréquentant l'école, est en proportion des quatre-cinquièmes, sur celui des petits garçons. Et si ce calcul n'est pas suffisant, j'invite le vénérable correspondant à passer au Ministère de l'Instruction publique, où il pourra voir, par les recensements faits, tous les ans, par les commissaires, que je ne suis pas aussi loin de la vérité, qu'il ne l'est lui-même.

“A cet âge, (au-dessous de 12 ans) on sait à peine son petit catéchisme. Autre exagération évidente. Il est d'usage, dans nos paroisses, de faire faire la première communion aux enfants avant douze ans ; or ce serait faire injure à MM. les curés, et par conséquent, au vénérable correspondant lui-même, que de dire “qu'à cette âge on sait à peine son petit catéchisme.”

“On est incapable, très-souvent de comprendre ce qu'on lit” MM. les Inspecteurs d'écoles, appelés en témoignage, ont certainement été tous les ans, en demeure, dans huit écoles sur dix, de se rendre témoignage que cet avancé est encore exagéré.

Tout dépend de l'instituteur ou de l'institutrice à expliquer aux enfants ce qu'ils lisent, et aussi de la nature

de leurs lectures. Or des instituteurs ou des institutrices ainsi qualifiés, peuvent se trouver facilement, et il ne saurait venir à l'idée du vénérable abbé, d'exiger des enfants des réponses satisfaisantes sur plusieurs sujets qui font l'objet journalier de leurs lectures ; par exemple “la géographie,” “les lectures instructives et amusantes,” et même le “Devoir du chrétien” qu'il cite lui-même, puisque comme on sait, ce livre renferme le résumé de la théologie, toute simplifiée qu'elle y soit.

UN ABONNÉ.

(A continuer.)

CULTURE ET PREPARATION DU TABAC.

ESPÈCES.

J'ai cultivé différentes espèces de tabac, notamment L'Ohio, le Connecticut, le Havane, le Maryland, le Floride, le Missouri, le Kentucky, le Virginia, et le Latakia, et après seize années d'une expérience attentive et suivie, j'en suis venu à la conclusion que le tabac à grandes feuilles du Connecticut, est l'espèce la plus profitable, et celle qui convient le mieux au Canada. Il y a d'autres espèces qui sont quelquefois profitables, et qui viennent bien, mais pour la plupart elles ne se préparent pas aussi bien, leurs feuilles en séchant ne prennent pas une couleur aussi belle et aussi uniforme, et n'ont pas le même arôme que le Connecticut. Le tabac de la Havane que l'on plante en ce pays, n'a pas la saveur exquise de celui que l'on importe : il est petit, par conséquent peu profitable, mais il est très bon, quoiqu'il n'approche pas, en qualité, du Latakia. Là où vous récoltez cent livres de Havane, vous prendrez au moins deux cent cinquante livres de Connecticut : les tabacolistes l'estiment en raison de son excellente qualité, et pour la grandeur de ses feuilles qui atteignent des dimensions vraiment extraordinaires. La plus grande partie des feuilles du tabac que j'ai exhibées à l'Exposition universelle de Paris en 1857, mesuraient de 38 à 42 pouces de longueur sur 24 et 25 pouces de largeur.

Je n'hésite donc pas à accorder la préférence au Connecticut, pour une culture générale, c'est-à-dire pour cultiver en grand pour le commerce. L'Ohio est à peu près identique au Connecticut ; la différence des climats peut peut-être produire une légère différence dans la qualité, mais si l'on plante les deux espèces dans le même champ, il sera difficile de faire la distinction entre les deux.

GRAINE.

Lorsqu'est arrivé le temps de pincer la tête du tabac, vous laissez comme portegaine, un ou deux des plus beaux pieds : lors de la récolte vous les dépouillez de leurs feuilles et des gourmands (drageons), vous enfoncez, pour servir de tuteur, un bon bâton auquel vous l'attachez avec un cordon.

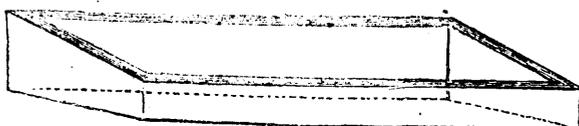
On reconnaît que la graine est mûre, lorsque les capsules (caboches) sont noires :

alors enlevez-les et suspendez-les dans un endroit sec, afin qu'elles atteignent un état de parfaite maturité. Pendant l'hiver, dans un moment de loisir vous prenez vos capsules, vous les frottez entre vos mains au-dessus d'un morceau de papier, puis vous vannez ou sassez la graine, que vous tenez ensuite dans un lieu sec, hors de la portée des souris : elle est prête pour la semence. J'ai semé de la graine vieille de dix ans, elle est venue comme si elle eût été fraîche. Je crois que l'on ferait bien de se faire une provision de graine pour plusieurs années, car si l'on récolte sa graine tous les ans, le tabac dégénérera certainement. Toute graine de tabac transportée hors de son climat et de son sol natal dégénérera, si on n'a la précaution de la renouveler par de nouvelles importations : quoique cette même graine, si elle tombe dans un terrain favorable peut donner du tabac d'une aussi bonne qualité. Si votre graine éclate et pétille lorsque vous la jetez sur la brasse, soyez certain qu'elle est bonne et semez-la en toute confiance.

CONSTRUCTION DE LA COUCHE.

Ici en Canada, si l'on veut que le tabac atteigne un état parfait de croissance et de maturité, il est essentiel de le planter de bonne heure. Pour avoir son plant en saison, ce n'est pas aux couches tièdes et aux couches sourdes qu'il faut avoir recours, car la graine de tabac est si lente à germer et le jeune plant si lent à pousser, qu'il faut absolument l'activer par une couche chaude. Voici la manière d'en construire une simple et peu coûteuse.

On choisit un endroit convenable le long d'un bâtiment ou d'une clôture exposé au soleil du midi ; on prend du fumier de cheval, pris à l'instant où on l'enlève de l'écurie, on l'étend par lits bien également à l'épaisseur de 12 à 14 pouces, puis on verse avec un arrosoir deux ou trois seaux d'eau bouillante, et on le foule en dansant dessus, ensuite vous donnez une ouverture de deux pouces ou deux pouces et demi de bon terrain, que vous avez dû préparer d'avance, et si vous n'en avez pas vous prenez de la terre bien fine, puis vous placez votre cadre ou caisse qui doit être plus haut derrière que devant, afin que l'eau ne séjourne pas sur le chassis. On ne doit pas construire ce cadre trop grand, afin d'avoir la facilité d'atteindre avec le bras tous les points de la surface de la couche : une bonne dimension pour une caisse sera de huit pieds de longueur, sur quatre de largeur, 4 pouces de hauteur devant, et six pouces derrière.



Cadre d'une couche.

Dans une telle couche vous sèmerez à la volée, un plein dé de grainé que vous aurez eu la précaution de bien mêler avec quelques poignées de cendres, ou de chaux déteinte, de plâtre, ou encore mieux de superphosphate de chaux ; par ce moyen la

grainé se trouve étendue plus également, et vous avancez en même temps sa germination. Vous ne recouvrez pas la graine, mais vous pressez la terre en plaçant sur la couche des bouts de planche sur lesquelles vous marchez ou en la frappant avec le dos d'une bêche, ou quelqu'autre instrument convenable : ensuite vous arrosez avec de l'eau chaude, ou encore mieux avec de l'eau dans laquelle vous aurez fait tremper de la fiente de poules, et vous placez votre chassis, et si vous n'en avez pas, servez vous de planches que vous aurez soin de tenir bien rapprochées. Tous les jours, lorsque le temps ne sera pas trop froid, sur le haut du jour, soulevez un peu le chassis pour laisser pénétrer l'air dans l'intérieur de la couche : arrosez au besoin, et toujours avec de l'eau tiède. Enlevez de la couche les mauvaises herbes aussitôt qu'elles se montrent. Lorsqu'il y a apparence d'une nuit très froide vous étendez sur le chassis, de vieux tapis, des paillassons, ou de la paille, pour protéger de la gelée.

[Ceux qui ont des doubles chassis peuvent s'en servir avec avantage pour couvrir leurs caisses ou cadres. S. A. Ed.]

SOL.

Le tabac demande une terre très-riche, meuble, profonde, ni trop légère ni trop forte, un peu fraîche sans humidité. Les terrains au lin, au chanvre, aux légumes et surtout du blé-d'Inde, ainsi que les terrains neufs lui conviennent parfaitement. Il rendra plus à l'arpent dans la terre noire que dans toute autre espèce de terre, mais sa qualité sera inférieure, il devient plus grand, les côtes des feuilles et le tronc de la plante sont plus gros. Jusqu'à un certain point plus le terrain sera sablonneux, meilleure sera la qualité du tabac. La terre argileuse est celle qui lui convient le moins. J'ai lu dans *Newton, Journal of Arts*, qu'en Irlande, l'esprit public est considérablement occupé de la culture de cette plante, et qu'une des principales raisons pour lesquelles on la cultive, est, qu'elle peut servir de culture de rotation avec les patates. On a fait plusieurs expériences et on a constaté que dans de la terre qui avait produit des patates affectées de maladie, cette même pièce sur un retour de tabac, avait produit des patates de la même espèce, saines et exemptes de maladie. Cette expérience, qui a été répétée dans différentes parties de l'Irlande, a eu partout et chaque fois le même résultat. Je n'ai point fait

cette expérience, mais la chose est tellement importante, qu'elle mérite qu'on en fasse l'essai. Comme pour toute espèce de culture, celle du tabac varie selon

les climats et les localités, ce sera donc à chacun de modifier les suggestions et directions données dans ce traité, selon son terrain et le lieu qu'il habite ; le point principal est de comprendre la nature de la

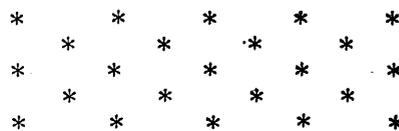
plante, c'est-à-dire les exigences du sol, du climat et de la plante elle-même, le *pourquoi* de tous les travaux qu'elle demande.

ENGRAIS ET PRÉPARATION DU TERRAIN.

Il faut en automne engraisser généreusement le champ qui doit recevoir la tabac ; le fumier de cochons, de bêtes à cornes et de moutons mélangé, est celui que l'on doit prendre de préférence, pourvu qu'il soit bien décomposé : on peut mettre 24 ou 25 tonneaux à l'arpent. La cendre, la chaux, le plâtre lui conviennent admirablement bien. Le superphosphate de chaux est, sans contestation le meilleur engrais pour le tabac, il n'y a qu'à l'essayer pour s'en convaincre ; il a le seul tort d'être trop dispendieux. Vous labourez à la profondeur de 8 à 12 pouces selon le terrain, mais il est essentiel de défoncer la terre afin qu'elle ne retienne point l'humidité. Si vous ne pouvez préparer ainsi votre terrain en automne il faut le faire de bon printemps, aussitôt que la terre peut se travailler, mais alors il faut en outre le herser, afin de bien ameublir la terre, ce qui ne sera pas nécessaire si vous labourez l'automne, car dans ce cas la gelée aura l'effet de désagréger la terre, mieux que ne le pourrait faire la herse. Dans la dernière semaine de Mai, c'est-à-dire quelques jours avant la transplantation, vous labourez et hersez de nouveau pour bien mêler le fumier et la terre, écraser les mottes et détruire les mauvaises herbes.

TRANSPLANTATION.

La saison la plus favorable pour planter est du 28 Mai au 10 Juin, on peut aussi planter plus tard, mais avec moins de chances de réussir comme vers le 1er Juin. Lorsque votre terrain est bien préparé, vous tirez vos rangs, à 3 pieds et quatre pouces d'espace, et vous plantez à la distance de 18 pouces à 3 pieds (2 pieds est la règle générale) selon la qualité de la terre, et l'espèce de tabac que vous cultivez. Pour le Connecticut l'espace entre les plants doit être de pas moins de 4 pieds et même 5 et 6, en tous sens. On doit comprendre que pour avoir la facilité de passer et repasser à travers un champ de tabac dont les feuilles, comme je le disais plus haut ont 38, 40 et 42 pouces de longueur, pour les empêcher de s'entrelacer et par là de se meurtrir, et aussi pour permettre la circulation de l'air, et lui donner en outre la nourriture qu'il demande, il est absolument nécessaire de ne le pas planter trop serré. Le tabac doit toujours se planter en quinconce, c'est-à-dire de la manière suivante :



Pour le grand tabac il est de beaucoup préférable de faire avec la main une petite fosse de deux pouces, dans laquelle vous faites avec l'index de la main droite un trou assez profond pour recevoir la racine du plant dans toute sa longueur ; de la main gauche vous placez le plant dans ce trou, ayant bien soin que sa racine ne soit pas

pliée ou tordue, puis avec l'index et le pouce de la main droite vous ramenez délicatement la terre tout autour, jusqu'à la naissance des premières feuilles, en la comprimant légèrement de manière que le trou s'en trouve rempli. Si vous pouvez planter par un temps couvert ou un temps de pluie, tant mieux, votre plant n'en reprendra que plus facilement. Mais comme on n'a pas toujours cet avantage, et qu'il n'est pas prudent de laisser échapper le temps, plantez quand même le temps est beau et clair ; mais dans ce cas, faites cette opération le soir ou de bon matin, puis arrosez aussitôt chaque fosse, et ombragez de quelque manière. Une demi-heure avant d'enlever le plant de la couche vous aurez la précaution d'en arroser la terre, afin de l'amollir et la faire adhérer aux racines. Lorsque le plant est repris, choisissez un temps que la terre est humide pour remplacer celui qui est mort.

CULTURE.

Quinze jours après sa transplantation, le plant commence à pousser, et les mauvaises herbes aussi ; il faudra donc sarcler avec une petite houe (gratte) bien tranchante, prenant garde de ne point déranger les racines du plant. Il faudra répéter ce binage tous les quinze jours, afin qu'il n'existe jamais une seule mauvaise herbe dans votre champ, et entretenir la terre meuble et planche, il faudra aussi le butter de temps en temps, pour fournir un nouvel aliment à la plante et lui conserver une douce fraîcheur.

OPÉRATION DU PINCEMENT.

Aussitôt que les boutons des fleurs commencent à se montrer, on les pince avec le pouce et l'index, enlevant 4 ou 5 feuilles, n'en laissant à peu près que 15 ou 18 : en règle générale on enlève toutes les feuilles qui n'ont pas six pouces de longueur.



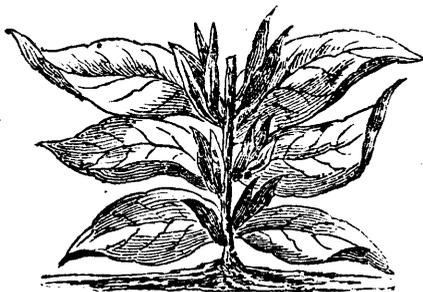
Plante avant le pincement. (P) Endroit où on doit la pincer.

On enlève aussi toutes les feuilles meurtries et gâtées qui peuvent se trouver au pied. Par cette opération du pincement, on fait refluer dans les feuilles qui restent, la sève qui autrement aurait servi à nourrir la graine : par là, on augmente le rapport du tabac, et de plus on améliore sa qualité.



Plante après le pincement.

Peu de temps après, les gourmands ou drageons commencent à se montrer et poussent avec une grande rapidité ;



Plante avec drageons.

Il faut les enlever aussitôt qu'ils se montrent : le but de cette opération, comme celle du pincement est de faire concentrer toute la force de la plante dans les autres feuilles. Un drageon est une petite branche qui pousse à la jonction de la feuille avec le tronc. En attirant la sève il diminue la qualité du tabac, sans, pour cela, acquérir lui-même plus de vertu qu'une feuille de chou. Il faut donc s'empresser de les enlever ; c'est ce qu'il y a de plus ennuyeux dans la culture du tabac, ces drageons n'apparaissent que les uns après les autres, commençant aux feuilles inférieures et finissant à celles du haut : quelquefois même ils repoussent là où ils ont été enlevés. Il faut donc une grande vigilance de la part du cultivateur, qui, du moment qu'ils feront leur apparition, devra tous les jours visiter chaque plante jusqu'à la maturité.

RÉCOLTE.

On reconnaît que le tabac est mûr, lorsque les feuilles commencent à changer de couleur, lorsqu'en les regardant au soleil, on y voit des taches jaunâtres, rougeâtres ou brunâtres, lorsqu'elles deviennent rudes et collantes, et qu'en les pliant elles cassent net. Ordinairement le tabac est mûr quinze jours après le pincement. Ne le laissez pas trop mûrir, car en séchant il prendra une couleur jaune et par taches ; il est mieux de le couper plus-tôt trop vite que trop tard. Prenez un couteau de boucherie bien aiguisé, fendez le tronc dans sa longueur jusqu'à cinq pouces du pied, empoignez-le de la main gauche, penchez-le du côté gauche afin de découvrir le pied, donnez un coup de couteau près de terre, laissez-le tomber, prenant garde que les feuilles ne se déchirent point, et qu'elles ne soient pas pliées : après cela laissez-le faner. La pratique ordinaire-est de faire la chasse aux vers et d'enlever les drageons le matin, avant que

la rosée soit disparue, et de couper le tabac après qu'elles est disparue.

Dans un petit essai sur la culture et la préparation du tabac, publié par *La Gazette des Campagnes*, en 1864, je conseillais de couper le tabac vers 3 ou 4 heures de l'après midi, et de le laisser sur le terrain jusqu'au lendemain. Depuis lors, j'ai reconnu par expérience qu'il est mieux de le couper, comme je viens de le dire, après que la rosée est disparue. En le laissant coucher dehors, il peut recevoir une forte rosée et si le lendemain le temps est couvert, le tabac sera mouillé, par conséquent désagréable à manier. Après qu'il est coupé, il faut le laisser faner jusqu'à ce que les feuilles soient souples et qu'on puisse les toucher sans risque de les briser et déchirer. Il faut faire attention de ne pas le laisser écorcher par le soleil : lorsqu'il a été coupé après la disparition de la rosée, on peut le rentrer vers 11 heures, si le temps est beau et plus tard si le temps est couvert : si le tabac se trouve à terre entre 11 heures et 2 heures et que les rayons du soleil frappent directement dessus, il sera brûlé en vingt minutes : après 2 heures il ne court plus de risque.

DESSICCATION.

Il faut préparer d'avance tout ce dont on a besoin pour suspendre le tabac, d'abord, un local convenable, propre, aéré, où la pluie et les rayons du soleil ne pénètrent pas : on peut se servir d'une remise, d'un hangar, d'une écurie, d'une étable ou autre bâtisse, il faut aussi se pourvoir de perches de bâtons, et de ficelle. Vous enfourchez les pieds de tabac sur des bâtons ou des lattes, vous appuyez le bout de ces bâtons sur des perches ou d'autres appuis, laissez un espace de 5 pouces entre chaque plante pour que l'air circule plus librement, et que la dessiccation se fasse plus vite. Vous attachez par paquets de 5 ou 6, les quelques feuilles qui sont séparées du tronc, et vous les pendez. Lorsque vous transportez le tabac à l'endroit où vous le faites sécher, il ne faut pas le laisser longtemps en tas, car il pourrait suer et chauffer, ce qui le détériorerait beaucoup. C'est une bien fausse idée chez la plupart de nos habitants de croire qu'il faut absolument que le tabac chauffe en tas, avant de le faire sécher, c'est le moyen de le gâter tout-à-fait. Il faut le garder froid. Lorsque le tabac est pendu vous laissez les portes et les fenêtres ouvertes pour qu'il ait le bénéfice de l'air du dehors, vous ne les fermez que la nuit, et lorsqu'il pleut ou qu'il vente : de cette manière il séchera plus vite, et prendra une plus belle couleur. Quand il sera sec, ce qu'on reconnaîtra par la couleur brune des tiges, qui cassent lorsqu'on les plie, fermez les ouvertures.

DÉPOUILLEMENT.

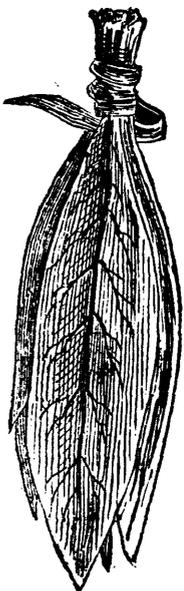
Pour cette opération, vous choisissez un temps humide alors que les feuilles sont molles ; autrement elles se briseraient ; vous descendez votre tabac, vous l'étendez en tas sur le plancher ou sur des planches, la pointe des feuilles en dedans, les bouts en dehors, vous le recouvrez de planches pour

l'empêcher de sécher ; puis vous prenez les pieds un par un, vous enlevez les quatre ou cinq premières feuilles du bas, vous en faites un tas, vous en faites autant de celles du milieu, et de celles du haut, les feuilles déchirées font aussi un tas à part, par ce moyen vous avez du tabac de trois qualités différentes. Les feuilles du milieu, c'est-à-dire les plus grandes vont dans la première qualité, celles du haut dans la deuxième, et celles du bas avec les mutilées, vont dans la troisième qualité. Les feuilles de la première qualité servent à faire les robes des cigares, des torquettes, &c., &c. Mais si l'on cultive en grand pour le commerce, il sera mieux d'assortir les couleurs, car les manufacturiers en tabac se règlent principalement sur la couleur des feuilles pour juger de la qualité du tabac.

Voici la couleur que doit avoir chaque qualité :

- 1re. qualité, couleur brun-foncé, uniforme sur toute l'étendue de la feuille.
- 2e. — brun-claire, uniforme.
- 3e. — jaune-foncé,
- 4e. — jaune-clair,
- 5e. — vert, noir, blanchâtre, jaunâtres, tachetés.

Les quatre premières qualités comprennent les feuilles les plus grandes ; et les plus petites ainsi que les déchirées vont dans la cinquième qualité. Chaque qualité doit être attachée séparément, et plus on prend de peine pour bien assortir les couleurs plus élevé est le prix que l'on obtient pour son tabac. Lorsque vous avez ainsi séparé vos feuilles, vous en prenez à peu près une douzaine, si c'est du grand tabac, et 16 à 18 si c'est du petit, vous les liez ensemble avec une autre feuille que vous roulez à l'entour des tiges (cotons) vous ouvrez les feuilles par la moitié, vous y passez le bout de cette feuille en la tirant, puis vous comprimez pour que cette attache ne se déroule pas. Alors vous avez ce que l'on appelle une main.



Une main de tabac.

A fur et à mesure que vous faites vos mains, vous les placez en rang sur le plan-

cher, les feuilles bien étendues, le bout de la main en dehors les pointes en dedans et de telle sorte que chaque rang se superpose sur l'autre à la longueur de 7 à 8 pouces, afin que la pile soit partout au centre comme aux côtés de la même épaisseur ; puis lorsque cet ouvrage est terminé, vous placez des planches avec des poids sur la pile et vous les laissez jusqu'à ce que le tabac chauffe un peu, quelquefois cinq ou six jours, d'autres fois, selon les circonstances, quatre à six semaines.

C'est pendant qu'il est ainsi en presse que le tabac se conditionne et acquiert toute sa bonté et sa force, et c'est par ce procédé dirigé avec soin que l'on réussira à préparer d'excellent tabac.

Dr. GENAND.

St. Jacques. 1 Décembre 1869.

Les clause 5me. et 7me. du Programme officiel.

RÉPONSE DE MR. A. STE. MARIE A MR. BENOIT.

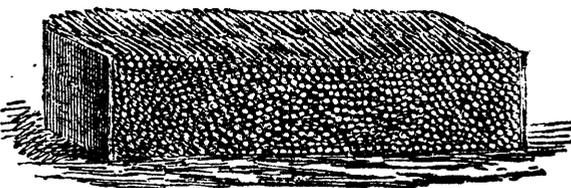
Nous avons été forcé de remettre jusqu'à aujourd'hui la correspondance suivante.

Laprairie, 22 janvier 1870.

Monsieur le Rédacteur,

Avec votre numéro du 20 Janvier, arrive la réponse de M. Benoit à une correspondance que je vous adressai au sujet des résolutions des Comtés de Laprairie et de Chambly. Je vous avoue que j'ai été fort surpris en voyant M. Benoit défendre ces résolutions, lui dont le dévouement est admiré de tout le pays et à qui revient, entre autres mérites, le succès du parti de labour de la division Montarville. Je me disais : le temps est venu où les choses vont changer ; voici que des hommes influents et instruits s'occupent activement de l'avancement de l'agriculture, la principale source de richesse du pays ; car je suis convaincu que pour faire progresser l'agriculture, il nous faut le concours de nos hommes éclairés, de nos principaux législateurs et de tous les bons patriotes. Mais voici que M. Benoit, après avoir adressé un excellent discours à son Comté, au sujet des améliorations des races d'animaux et de la culture en général, met un obstacle à ce que l'on peut appeler la pierre fondamentale de ces améliorations. C'est en vain, M. Benoit, que vous tenterez d'améliorer votre bétail, si vous n'adoptez pas la culture des légumes. Vous dites à

vos électeurs qu'il serait plus avantageux pour eux, s'ils possédaient un bétail plus considérable et d'une plus grande valeur. Permettez-moi de vous dire que cela ne se peut guère, dans notre climat rigoureux, sans légumes. Si vous voulez améliorer, prenez les moyens de réussir ; autrement le Comté de Chambly prendra du temps avant de fournir sa quote-part des animaux nécessaires à l'approvisionnement de la ville de Montréal, com-



Tabac en presse après le dépouillement.

me vous le recommandiez fort à propos dans votre discours.

Je vois, par les remarques de M. Benoit, au sujet de ma correspondance, qu'il cherche à rendre le règlement du Conseil Agricole inacceptable, plutôt qu'à considérer si vraiment il n'y aurait pas possibilité de le faire fonctionner avec avantage.

M. Benoit dit : qu'en bonne logique, il ne peut admettre que l'on doive concourir à moins d'avoir rempli les conditions du programme. Ce Mr., m'excusera si je trouve la logique du Conseil agricole bien au-dessus de la sienne.

Dans la 15e. clause il est dit :

A chacune des conditions 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 7e, 8e, 9e, 10e et 11e des fermes bien tenues, mentionnées ci-devant, les juges alloueront, pour motiver leur jugement, dix points ; et en faisant l'examen d'une ferme ils retrancheront une partie ou la totalité des dix points, suivant que la condition sera plus ou moins ou pas du tout remplie.

Est-ce que cette clause ne démontre pas clairement que pour concourir il n'est pas strictement nécessaire de remplir toutes les conditions du programme, mais que les prix seront accordés à ceux qui réuniront le plus de points ?

Il me semble que ce sujet n'exige pas d'autre explication ; mais je demanderai à Mr. Benoit où est l'impossibilité dont il nous parle ? Je ne puis m'empêcher de répéter, que les règlements du Conseil sont sages et justes et absolument nécessaires, et qu'ils permettent de rendre justice à chacun selon son mérite.

En effet, considérons ce qui se fait chez nos voisins. Dans la Province d'Ontario, nous trouvons des champs de légumes sur toutes les terres. Dans les Etats-Unis, non-seulement la culture du Blé-d'Inde, qui, pour eux, remplace les légumes, est générale, mais c'est de fait leur principale récolte. Je demanderai à Mr. Benoit, depuis quand datent les progrès de l'Agriculture et l'amélioration du bétail en Angleterre, et si ce n'est depuis qu'on y a introduit la culture du navet ?

Les moutons et les navets ont fait de l'Angleterre ce qu'elle est aujourd'hui, savoir : la nation la plus riche en bétail et le pays le mieux cultivé du monde.

Passons au problème chimérique que fait Mr. Benoit au sujet des dépenses à encourir pour clôturer une terre. Je considère son calcul tout à fait erroné et je ne pense pas qu'il y ait une seule terre dans les comtés mentionnés qui, pour se conformer au programme, aurait à faire les dépenses extravagantes dont parle ce Mr. Est-il juste de supposer que les terres soient sans clôture, comme M. Benoit semblerait vouloir le faire croire ? Voyons plutôt comment les terres de trois arpents sont ordinairement clôturées. Les lignes et les travers sont sensés exister. De plus, il doit y avoir sur chaque terre, le bétail nécessaire à l'entretien de la famille et à ses travaux. Il existe donc certains enclos. Je puis affirmer que les terres, en général, sont divisées soit par une refente et quelques travers, ou par des travers et une allée qui a rarement moins de deux tiers de toute la longueur de la terre. Mais supposant que cette allée n'aurait que dix arpents il resterait, pour clôturer cette terre même d'après le plan proposé par Mr. Benoit, à peu près 23 arpents pour l'allée, et deux travers, (disons 6 arpents.) ce qui formerait 24 arpents en tout ; ce qui, à quelques rares exceptions près, serait nécessaire sur les terres les moins avancées, pour se conformer au maximum du programme. Voyons maintenant ce que cela pourrait coûter. Ne peut-on pas construire ces travers sur une levée de fossé qu'on relèverait partie à la charrue, partie à la bêche, ce qui sauverait une perche sur la hauteur.

Ce travail coûterait à peu près, par arpent.....	\$0.50 cts.
Pour 80 perches à \$5.00.....	4.00
40 piquets " 4.50.....	1.80
Pour construire la clôture....	1.00
Broche en fer pour lier les piquets.....	0.12

Ce qui donne par arpent.....\$7.42
Ou \$215.18 pour 29 arpents. Encore, dans la majorité des cas, le cultivateur pourra-t-il épargner sur ces déboursés en charroyant les perches et en construisant la clôture lui-même.

Il serait trop long d'énumérer ici les avantages que tous les cultivateurs retireraient de ces clôtures. De plus, le règlement n'en oblige pas la construction entière la même année, au contraire, il n'exige pas même qu'elles existent pour permettre de concourir.

Mr. Benoit veut essayer de démontrer que sur ma terre, les conditions de la 10ème clause n'étaient remplies qu'au tiers. J'ai dit que j'avais fumé dix arpents dont 7 en légumes et le reste en sarrazin. Je crois qu'il est facile de démontrer que c'était ce qu'il

y avait de mieux à faire, vu la saison extraordinairement pluvieuse que nous avons eue et qui m'empêchait de semer des légumes avec avantage. Il y avait au moins quinze ans que je n'avais semé de sarrazin.

Mr. Benoit dit qu'il me manquait les deux tiers des récoltes sarclées, et cela du même trait, qu'il cite cette clause du programme, qui dit que la moitié du 10ème (ou le 20e) de la terre sera en légumes à racines et l'autre moitié en légumes à gousses. Voyons, Mr. Benoit, si le vingtième de 200 donne dix, comment pouvez-vous dire qu'il me manquait les deux tiers de ce que la clause 10e exige ? Qui vous a dit que je n'avais pas de légumes à gousses ? Si je ne craignais pas d'être trop long, je démontrerais l'importance des légumes à gousses dans la rotation. Mais passons à la clause qui a trait au bétail. Mr. Benoit dit : Mr. Ste. Marie peut-il se vanter d'avoir sur sa terre cinquante têtes de gros bétail ? Je compte lui faire plaisir en l'informant qu'en 1867 j'ai hiverné,

Bêtes à cornes.....	30
Moutons 45—en gros bétail à.....	11
Chevaux.....	5
Cochons.....	4
	50

Maintenant si vous déduisez la terre en bois debout, vous verrez que quand même le programme s'interpréterait comme vous le prétendiez, on ne pourrait guère m'exclure du concours. Pour montrer comme M. Benoit se trompe en désapprouvant le susdit programme, je lui dirai qu'au concours pour ces terres les mieux tenues dans le Comté de La Prairie, en 1859, la terre qui eut le premier prix remplissait toutes les conditions du programme officiel. M. Lanouette et M. Brodie, anciens Présidents de la société d'agriculture d'Hochelaga pourront dire si je me trompe. Vous voyez, M. Benoit, que ce système n'est pas aussi nouveau que vous voulez le faire croire. Si ces exemples n'ont pas été mieux suivis, c'est qu'il existe tant de préjugés contre toute amélioration. Sous prétexte qu'un bon système de culture exige trop d'ouvrage, on continue celui qui ruine nos cultivateurs en leur faisant vendre leur foin, leur grain, et même leur paille.

Il y a toujours eu, dans tous les Comtés et dans toutes les paroisses, des cultivateurs plus soigneux et plus avancés que les autres. C'est pour les encourager que le Conseil Agricole veut récompenser ceux dont la culture est déjà améliorée ; et, afin de ne pas décourager les autres, il exclura des concours suivants ceux qui auront obtenu les premiers prix. Je regrette que Mr. Benoit donne son appui à ceux qui ne veulent pas du progrès. On appelle impossible ce qu'on ne veut pas faire ; car, après tout

quel est le cultivateur possédant une terre de 60 arpents qui ne pourrait pas en engraisser et nettoyer trois arpents par année, par la culture de légumes-racines ?

Dites donc, s'il vous plaît, quelle rotation vous adopterez en ne cultivant, chaque année, qu'un demi-arpent de légumes ? Pour répondre à Mr. Benoit quand il avance que les améliorations proposées ne sont possibles que pour de riches amateurs, je lui dirai que celui dont j'ai parlé plus haut et dont la terre, en 1859, était cultivée comme l'exige le programme officiel, est venu en Canada pauvre émigrant et qu'il occupait une terre de trois arpents seulement.

Enfin, je termine en disant que jusqu'à présent, je n'ai jamais écrit dans les journaux et si je me suis permis de faire quelques observations sur les Résolutions passées à Chambly et à La Prairie, c'est parce que je les regrette infiniment et qu'elles sont de nature à tromper le public. Pour ma part, je suis convaincu de la sagesse et de la justice des règlements du Conseil agricole et de plus, je suis persuadé que les pratiques qui y sont recommandées sont les seules capables de rendre la fertilité à nos terres déjà beaucoup trop épuisées. Si j'ai réussi à démontrer que ces règlements, au lieu d'être complètement impossibles d'exécution, sont non-seulement praticables, mais d'une nécessité absolue dans les circonstances actuelles, vu la mauvaise administration d'un bon nombre de nos sociétés d'agriculture et le peu de bien résultant des octrois du Gouvernement, je me croirai beaucoup mieux récompensé que par les marques d'honneur que Mr. Benoit vient bien me souhaiter. Cela n'empêche pas, tout de même, l'expression de ma reconnaissance pour ses bons sentiments à mon égard, de mon respect, et de mon admiration pour son activité et son dévouement à la classe agricole.

Je demeure, etc., etc.,

ADOLPHE STE. MARIE.

Questions et Réponses.

POURQUOI NOS TERRES REFUSENT-ELLES DE PRODUIRE LE BLÉ ?

Rivière du Loup, 24 Janvier 1870

Question.—Mr. le Rédacteur de la *Semaine Agricole* pourrait-il nous informer, sans faire l'analyse chimique de nos terres, pourquoi ces terres qui sont encore si productives pour le foin et l'avoine ne poussent pas le blé.

Généralement sa paille est belle et longue et les épis nombreux. Mais rendu à sa maturité on s'aperçoit qu'ils sont petits ; et souvent il arrive qu'il n'y a de grains que dans le bas de l'é-

pi, le haut n'ayant que des barbes. Le plus souvent, ce blé ne rend que 4 à 7 minots par cent gerbes. Pourtant ces mêmes terres étaient autrefois, les plus fertiles terres à blé de la Rive Nord.

De quel principe fertilisant la terre est-elle épuisée ?

Quel engrais spécial faudrait-il pour aider la formation de l'épi et du grain ?

Nous ne voulons pas promettre une réponse à la partie scientifique, mais dans un prochain numéro, nous tâcherons de traiter la question pratique, savoir : Quelle culture nous assurera des récoltes profitables de blé ?

St. Cuthbert, 25 Janvier, 1870.

Mr. le Rédacteur,

La manière satisfaisante avec laquelle vous avez résolu la plupart des questions qui vous ont été posées, me fait espérer la même faveur et vous prier de nous indiquer le moyen de détruire une plante qui fait, dans le comté de Berthier surtout et notamment, dans les paroisses de St. Cuthbert et St. Barthélemy, un tort immense aux agriculteurs.

Cette plante, qui atteint assez souvent la hauteur de trois à quatre pieds, m'a paru, après examen, de la famille des Synanthérées, ressemblant conséquemment beaucoup au dandelion (pissenlit), ayant pour caractères principaux, cinq étamines à filets distincts dont les anthères sont soudées ensemble et forment un tube traversé par un style simple que termine un stigmate bifide, feuilles généralement alternes, etc. Les fleurs sont de deux sortes ; les unes ont une corolle monopétale, régulière, infundibuliforme ; les autres ont une corolle irrégulière déjetée latéralement en forme de languette, et c'est cette dernière variété qui est la plus commune ici. Les racines assez grosses, ont leur partie corticale grise, sont blanches à l'intérieur et très friables.

Longtemps, j'ai attribué sa présence au défaut de drainage, l'ayant remarqué d'abord sur les terres d'alluvion. J'une très grande fertilité, mais non suffisamment égoutées, j'ai abandonné cette opinion depuis que je l'ai vue envahir les terres hautes, bien inférieures, quant à la qualité et très bien égoutées.

Les moyens employés, à ma connaissance, jusqu'ici, et presque inutilement, ont été le sarclage, les prairies artificielles, le paccage, les pois et lentilles semés très-forts, la paille étendue sur une épaisseur de 8 à 10 pouces, etc., et aucun n'a paru suffisant pour en triompher.

Si, par votre entremise, je puis obtenir le moyen de faire disparaître cette nuisance, vous pourrez compter sur

ma reconnaissance de même que sur celle d'un très grand nombre de cultivateurs à qui cet état de choses inspire plus que des craintes ; car il est littéralement impossible de compter sur un rendement quelconque, là où cette plante existe. Plusieurs des plus fertiles propriétés de St. Cuthbert, St. Barthélemy, Maskinongé, Rivière du Loup et Yamachiche ont subi une dépréciation, en conséquence de ce que leurs propriétaires appellent "*les mauvais bouquets jaunes*." Jugez par là de l'immensité du service rendu si vous pouvez nous suggérer un remède au mal.

DR. A. H. PAQUET,
M. P.

[Réponse au prochain numéro.—
Réd. S. A.]

LA SEMAINE AGRICOLE

ORGANE DES CULTIVATEURS.

MONTRÉAL, 3 FEVRIER 1870.

La réponse du Rév. M. Tassé, Président du Comité sur l'Enseignement Agricole, à Mr. Schmouth, Professeur d'agriculture au Collège Ste. Anne.

Le Révérend M. Tassé nous fait l'honneur de demander la reproduction, dans nos colonnes, de sa réponse aux attaques indignes dont il vient d'être l'objet. Nous le faisons avec d'autant plus d'empressement que ces attaques nous ont paru non-seulement très injustes, mais aussi d'une violence incroyable. Est-ce de cette manière qu'il faut traiter un des membres les plus distingués du Clergé Canadien, un agronome pratique d'un grand mérite, un digne citoyen qui remplit de son mieux une tâche ingrate et très difficile et qui, d'ailleurs, ne fait qu'exprimer officiellement les vues unanimes d'un Comité composé d'hommes honorables et compétents ? Quel sera donc l'encouragement donné aux véritables mais trop rares patriotes, qui, dans l'exécution des devoirs publics qui leur sont imposés, se livrent à un travail rebutant, sacrifiant leur temps et leurs affaires personnelles, sans la moindre rémunération, et remplissent leur tâche d'une manière consciencieuse, sans flatterie et sans craintes ?

Espérons que ces attaques regrettables, à l'adresse d'hommes qui ont déjà prouvé le bien qu'ils sont appelés à

faire dans l'avancement de la cause agricole, seront réprochées comme elles le méritent et que les jeunes gens qui s'imaginent avoir la mission de régenter leurs supérieurs et leurs maîtres, apprendront au moins les premiers rudiments de la politesse et du savoir-vivre.

Nous nous empressons d'exprimer cependant notre espoir que Mr. Schmouth soit seul responsable de ces malheureuses attaques et que les personnes que Mr. Tassé croit devoir incriminer, pourront donner une explication satisfaisante et se retirer avec honneur de la position très fautive dans laquelle vient de les placer le professeur d'agriculture au Collège Ste. Anne.

Culture du tabac.

Nous publions aujourd'hui le magnifique travail du Dr. Genand, sur la culture du tabac.

Nous ne craignons pas de dire que c'est l'article le plus complet du genre, publié dans ce pays ; aussi, recommandons-nous, à tous ceux qui pratiquent cette industrie, d'étudier soigneusement ces directions et de les mettre en pratique sans crainte.

Puisque nous ne pouvons pas déraciner la mauvaise habitude de l'usage du tabac, il faut au moins tâcher de le cultiver ici même, et retenir dans le pays les immenses sommes qui sont exportées tous les ans en paiement des importations faites de l'étranger.

La culture des Betteraves.

CORRESPONDANCE SPÉCIALE DE LA "SEMAINE AGRICOLE"

Monsieur le Rédacteur,

Je m'empresse de répondre aux différentes questions qui sont posées par votre correspondant de Berthier et que vous avez bien voulu me communiquer. Je serai toujours heureux de donner toutes les explications que demanderont mes correspondances :

PRÉPARATION DU SOL.

Mr. Irving trouve que nos saisons sont si courtes qu'il ne faut pas attendre au printemps pour préparer la terre qui doit être très forte pour convenir de préférence à la culture des betteraves, et qui, en conséquence, exige pour l'ameublir, un travail qui lui assure l'action la plus complète des gelées. Il préfère labourer sa ter-

re aussitôt que la récolte de grain est enlevée, mais il faut qu'elle soit sèche et très bien égoutée. Il conseille fortement ces labours faits au sec, quand même ils demanderaient quatre chevaux au lieu de deux. Un labour au sec, dans une terre forte, laisse la terre en grosses mottes qui, après quelques jours de pluie et de soleil, tombent en poussière et donnent ainsi un travail bien plus parfait que celui résultant de façons nombreuses dans une terre humide, froide et mal égoutée.

Donc, 1re condition :—Terre labourée immédiatement après la récolte.

Aussitôt que la pluie et le soleil ont émietté le terrain labouré il faut donner un bon hersage en tous sens. Si la terre était très sale de chiendent ou autres mauvaises herbes, l'extirpateur passé sur le long et sur le travers donnerait le meilleur résultat. Ce travail de l'extirpateur, après un premier labour, est plus efficace et quatre fois plus rapide que celui de la charrue. Ces opérations étant terminées, la pièce est prête à recevoir les engrais.

FUMURES.

L'expérience de plusieurs années démontre comme erronée la théorie qui prétend que les fumures d'automne occasionnent une perte considérable d'engrais, à raison du lavage des terres par la pluie, la neige, etc. Les meilleurs agriculteurs américains l'ont prouvé à plusieurs reprises. La science d'ailleurs démontre, d'une manière incontestable, la facilité que possède le sol de s'emparer de toutes les matières fertilisantes qui le touchent ; donc, les engrais qui sont enterrés l'automne ne perdent rien de leur valeur. De plus, on s'est assuré par des essais faits avec le plus grand soin, que les engrais étendus l'automne sur les prairies et les pâturages leur profitent beaucoup plus que si la même quantité leur eut été donnée au printemps.

On l'explique par le fait que l'automne les plants sont plus ou moins épuisés par la récolte qu'ils viennent de produire et qu'en conséquence ils souffrent d'autant plus des gelées, etc., qu'ils sont plus faibles. De plus, ces engrais qui couvrent les racines pendant l'hiver les protègent d'une manière très efficace. La température humide de l'automne permet aussi la décomposition plus complète des engrais dont s'emparent de suite toutes les racines de la plante, qui obtiennent ainsi un nouveau développement et un surcroît de force. Au contraire, les engrais étendus au printemps sont plus vite desséchés par le soleil et les vents brûlants et perdent ainsi une partie de leurs sels fertilisants qui s'envolent dans l'air et cela au détriment de la plante.

M. Irving ne s'est pas contenté des données de la science. Il a fait de

nombreux essais qui lui ont démontré clairement l'avantage des fumures faites l'automne. De plus, comme la culture des betteraves exige beaucoup d'engrais, si tout ce fumier se trouve réuni à la fois sous la plante et placé au printemps seulement, il arrivera souvent, surtout dans les années sèches, que les jeunes plants se dessècheront, par l'effet de la chaleur de l'atmosphère et de celle qui provient du fumier en décomposition qui l'entoure. Cette explication peut pécher aux yeux des hommes scientifiques, mais ce qui paraît certain, après une pratique de quinze années, c'est que la récolte de betteraves, provenant d'une terre fumée l'automne, est invariablement meilleure que quand le fumier n'est étendu qu'au printemps. C'est au moins l'expérience de Mr. Irving, dont les récoltes de betteraves surpassent probablement par leur étendue et leur produit toutes celles de la même nature en Canada.

Il est presque inutile d'ajouter que le fumier doit avoir, au préalable chauffé suffisamment pour décomposer, au moins partiellement, toutes les pailles, etc., et pour détruire la germination des mauvaises graines qu'il pouvait contenir.

Mais comme les fumiers se font principalement pendant l'hiver le danger est moins de ce côté que par la grande perte qui surviendrait si les fumiers étaient laissés à chauffer pendant tout l'été, sans précaution pour les conserver, les augmenter, etc. Disons en passant, que la meilleure manière d'en tirer le plus grand profit est de faire les tas avec soin et de les mélanger avec des mauvaises herbes, les tiges des patates, les pailles autour des bâtiments, etc., le tout mis par couches que l'on devrait couvrir de quelques pouces de terre sèche, provenant des levées de fossés, etc. Ces couches de terre auront pour effet d'empêcher une décomposition trop rapide et de plus elles retiendront les gaz, sels, etc., qui autrement seraient enlevés par l'atmosphère et se perdraient.

ENTREPRENDRE MOINS ; FAIRE MIEUX.

Un conseil que Mr. Irving croit devoir rappeler souvent, c'est de ne pas chercher à cultiver une plus grande étendue de légumes qu'on peut en fumer et travailler parfaitement. Pour les commençants, surtout, ce conseil est des plus importants. Faites peu à la fois, mais finissez parfaitement votre ouvrage. N'ayez plutôt qu'un quart d'arpent qui produira une récolte complète que quatre arpents qui ne produiraient probablement au novice que la dixième partie d'une excellente récolte.

Le fumier étant étendu également sur la terre, à raison de trente à cinquante grosses charges par arpent, selon la qualité du sol, labourez-le de

suite à mesure que chaque planche est fumée. Il vaut mieux faire ce labour en billons (par rangs.) La terre est mieux disposée pour profiter du travail de la gelée, s'égoutte mieux et de plus, c'est autant de fait pour le printemps.

NÉCESSITÉ DES ÉGOUTS PARFAITS.

On conçoit que pour obtenir quelque profit des différentes façons que nous venons de décrire, il faut avoir eu constamment le soin de tenir la pièce dans un état parfait quant aux égouts. Tout le monde sait que les terres glaises et fortes, celles qui d'ailleurs conviennent le mieux aux betteraves, qui souffriraient par le manque d'égout ou qui seraient travaillées à la pluie, ne profiteraient aucunement des travaux qu'on y ferait. Il faudrait donc après chaque façon nettoyer les raies, rigoles etc., de manière à les égouter aussi bien que possible. Cette opération est indispensable, surtout après que la pièce a été labourée en billons, opération qui termine les travaux d'automne.

TRAVAUX DU PRINTEMPS.

La récolte de betteraves, pour être bonne, exige que les graines soient semées aussitôt qu'il est possible de le faire convenablement au printemps. Il faut que les jeunes plants prennent de la force avant les sécheresses et les chaleurs de l'été. La première opération à faire sera de relever la terre dans les rangs, avec une charrue double (à double versoir), si c'est possible. On mettra ensuite dans le fond des rangs 10 à 15 bonnes charges de fumier bien pourri, puis on fendra les rangs, avec une charrue double si c'est possible, de manière à couvrir le fumier. Aussitôt cette opération faite la terre doit être semée. On voit que cette récolte exige beaucoup de fumier. On ne peut guère en mettre trop.

MANIÈRE DE SEMER.

Il est préférable de rouler le dessus des sillons avec un rouleau léger ; mais il faut pour cela que la terre ne soit pas mouillée. Si la saison était plus vive, il faudrait s'en dispenser. Mr. Irving a cloué sur son rouleau de légères tringles qu'il a placées à 14 pouces de distance les unes des autres. Ces tringles s'enfonçant dans le rang, le divisent par espaces de quatorze pouces, distance que doivent occuper les plants dans le rang. Il a trouvé que les meilleures machines (il en a essayé de toutes sortes) ne convenaient guère aux betteraves. Le sol, à cette saison, est toujours humide, difficile à travailler et les meilleures machines ne font jamais un semis qui vaille celui fait à la main ; elles durcissent le terrain même qui reçoit la graine, ce qui doit être évité avant tout. Son système est d'employer des femmes intelligentes et adroites pour faire cette opération qui

demande un grand soin. Les graines qui, au préalable, auront été trempées dans du purin pendant 24 à 48 heures enfermées dans un sac, puis mises en petit tas pendant quelques heures, pour ressuyer, pourront être couvertes de plâtre avec avantage. La semeuse attache à sa ceinture un petit vaisseau qui contiendra la graine; de cette manière ses deux mains seront libres. D'une main elle fera une petite fosse, d'à peu près un pouce de profondeur, et de l'autre elle y déposera trois ou quatre graines qu'elle recouvrira avec la première main qui seule touchera la terre, l'autre étant réservée à la semence.

Mr. Irving est très-particulier dans cette opération. Il exige que la semeuse prenne dans le côté ou le fond du rang la terre la plus riche et la plus meuble pour couvrir la graine et ceci pour donner à la plante le plus de facilité possible pour sa germination et sa sortie de terre. On conçoit que la graine ne serait pas placée dans les meilleures conditions possibles si on la couvrirait sans précaution et avec une grosse motte dure. La femme procède ainsi, ayant le soin de faire ses fosses entre chaque marque laissée par le rouleau, ce qui permet aux graines de lever en petites tiges espacées de quatorze pouces. Cette semence et tous les travaux qui la précèdent sont ordinairement complétés avant le premier de Mai sur la ferme Logan. Il faut dire que le sol étant drainé et le sous sol reposant sur une terre calcaire, ces opérations peuvent se faire plus vite qu'ailleurs; mais ceci prouve que Mr. Irving voit clairement l'

IMPORTANCE DES SEMIS HATIF DES BETTERAVES.

Les avantages qu'on y trouve sont :
1o. Une saison plus longue pour le développement complet de la plante.

2o. Plus d'humidité pour la germination des graines.

3o. Moins de temps donné aux mauvaises herbes qui ne peuvent guère prendre le dessus.

Inutile de dire que la terre doit être nettoyée entre les rangs et sarclée entre les plants aussitôt que ceux-ci apparaissent. Les trois ou quatre graines semées donneront ordinairement 8 à 10 plants. Ceux-ci devront être éclaircis aussitôt qu'ils auront trois ou quatre pouces de hauteur, mais il faudra laisser les trois plus forts jusqu'à ce qu'ils aient atteint une grosseur d'un pouce. De cette manière on sera sûr qu'il restera assez de plants, quand même les pucerons, les vers, la sécheresse et les autres accidents en enlèveraient une partie considérable. Les plants provenant du dernier éclaircissement doivent être ramassés et donnés aux porcs ou aux vaches

DERNIÈRES FAÇONS.

La terre doit être parfaitement ameublie et nettoyée; la houe à che-

val aidera énormément ces travaux. Après sa dernière opération, quand les feuilles se rejoindront presque d'un rang à l'autre, il sera bon de passer la charrue double pour relever de quelques pouces la terre que la houe à cheval et les autres opérations auraient ramené dans le fond du rang; mais la betterave n'exige pas un rechaussement. De fait les espèces que l'on cultive pour les animaux, les mangold wurtzel et autres, poussent principalement en dehors de terre.

FAUT-IL ENLEVER LES FEUILLES ?

Quand à l'enlèvement des feuilles, Mr. Irving objecte entièrement à ce procédé; d'abord par ce que les plantes ont besoin de leurs feuilles et que secondement, elles doivent rester sur le sol pour lui rendre au moins quelque chose de ce que lui enlève une forte récolte de betteraves. Le grain, l'année suivante, compensera abondamment ce léger sacrifice. Il paraît convaincu que l'enlèvement des feuilles ne peut aucunement contribuer au développement de la plante.

J'espère que l'importance d'un sujet auquel se rattache, d'une manière toute spéciale, le progrès de notre agriculture me servira d'excuse auprès de ceux qui m'auraient trouvé trop diffus.

Votre etc.....

ARBORICULTURE.

De la greffe des arbres fruitiers.

Mr. le Rédacteur.

J'ai hésité un moment à continuer mes réponses à votre correspondant de Somersset, vu que, comme il ne me restait plus qu'à parler de la greffe, la question se trouvait déjà traitée par votre correspondant, Mr. l'instituteur Labonté. Mais comme ma manière de procéder n'est pas tout-à-fait identique avec celle de ce Mr., et que j'accompagne mes explications de figures qui pourront peut-être en faciliter l'intelligence, à ceux surtout à qui le procédé était jusqu'ici tout-à-fait inconnu, voici ce que j'exposerai.

La greffe est une opération par laquelle on enlève à un arbre que l'on veut reproduire, un œil ou un rameau, pour l'insérer sur un autre arbre, de manière qu'il puisse vivre de sa sève et ne faire plus qu'un même individu avec lui. L'œil ou le rameau que l'on enlève se nomme la greffe, et l'arbre sur lequel on veut insérer cette greffe, se nomme le sujet. Ainsi les figures 5, 6, 7, et 11, sont des greffes, et les figures sont 1, 2, 3, 4, 8, 9, 10, des sujets.

Il y a différentes manières d'opérer la greffe. On distingue entre au-

tres : la greffe en écusson, la greffe en fente, la greffe sur racine, la greffe en couronne, la greffe par approche, etc., mais de toutes ces différentes manières, la greffe en écusson est la plus sûre, la plus facile à exécuter et pour ces raisons, la plus généralement employée. Voici comment elle se pratique.



Fig. 2, Bords de l'écorce relevés pour recevoir l'écusson.

Fig. 3, Ecusson inséré sous l'écorce du sujet.

Fig. 4, Greffe terminée avec sa ligature.

Fig. 5, Ecusson enlevé et vu de profil.

Vers la fin de Juillet ou dans les premières semaines d'Août, c'est-à-dire, lorsque les pousses de l'année sur les arbres montrent à l'aisselle de chaque feuille un œil ou bourgeon bien formé, vous enlevez sur l'arbre que vous voulez propager, l'une de ces pousses pour y prendre vos écussons. Vous choisissez un œil bien conformé, vers le milieu de la pousse, vous enlevez le limbe de la feuille, et enfonçant la lame de votre canif dans l'écorce, à environ un demi-pouce au dessus de l'œil, vous l'amenez en descendant, de manière à passer autant que possible entre le bois et l'écorce, jusqu'à environ un quart de pouce au dessous de l'œil. Si, n'ayant point enlevé de bois votre écusson ne présente aucun vide au dessous et que vous y distinguiez deux petits points verdâtres qui sont les racines de la feuille de l'année et de l'œil qui se développera l'année suivante, comme le montre la fig. 6, votre écusson est excellent et doit être appliqué de suite sur le sujet. Mais si vous avez trop entré dans le bois, il faut alors l'enlever, en prenant bien garde de ne pas arracher ou évider la racine de votre œil, car alors votre écusson pourrait prendre, mais ne produirait aucune pousse l'année suivante.

Votre écusson étant ainsi préparé, il vous reste à l'insérer sur le sujet, et pour cela vous choisissez sur le sauvageon, ou la branche qui doit vous servir de sujet, un endroit où l'écorce est bien nette et lisse, et vous y pratiquez une incision en forme de T, comme dans la fig. 1. Avec la spatule d'ivoire de votre greffoir, ou la lame de votre canif, vous soulevez les bords de l'écorce, fig. 2, de manière à pouvoir y loger votre écusson que vous

prenez par le pétiole (queue de la feuille) ayant soin qu'il s'applique exactement sur le bois du sujet fig. 3; vous ramenez ensuite les bords de l'écorce sur l'écusson et vous assujétissez le tout au moyen d'un fil de grosse laine ou d'une pelure fine de tilleul (bois-blanc,) fig. 4, et l'opération est terminée.

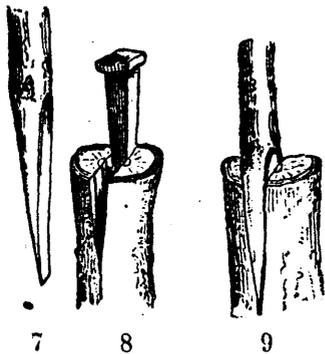


Fig. 7, Rameau préparé pour la greffe en fente, montrant un œil au-dessus du biseau.

Fig. 8, Sujet préparé pour la greffe en fente, retenu ouvert au moyen d'un coin.

Fig. 9, La greffe en fente mise en place, l'aubier de l'écorce du sujet correspondant exactement avec celui de l'écorce de la greffe; il ne reste plus qu'à recouvrir toute la plaie d'une pâte onctueuse composée de cire et de résine.

Si vous vous servez de laine pour retenir votre écusson, vous avez soin de ne pas trop serrer l'attache, parce que par la croissance du sujet, elle produirait un étranglement qui pourrait faire périr la greffe.

Au printemps suivant, la seule inspection vous fera voir si la greffe a réussi et si votre œil est encore vivant. et alors, vous amputez votre sujet à quelques lignes seulement au-dessus de la greffe; si, au contraire, l'écusson ne tient pas ou que vous reconnaissez que votre œil est mort; alors vous conservez votre sujet pour reprendre l'opération au mois d'août suivant.

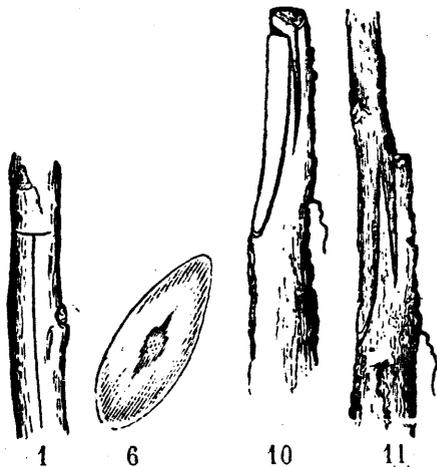


Fig. 1, Incision en forme de T sur le sujet.

Fig. 6, Escusson vu en dessous, ne laissant voir aucun vide à l'endroit des racines, de la feuille et de l'œil.

Fig. 10, Racine préparée pour la greffe.

Fig. 11, greffe sur racine mise en place et qui ne demande plus qu'à être recouverte de cire à greffer à l'endroit de l'opération.

Comme les détails des autres espèces de greffe m'entraîneraient trop loin; les figures 7, 8 et 9 suffiraient, je pense, pour faire comprendre au lecteur; comment s'opère la greffe en fente; et les figures 10 et 11 pourront donner de même une idée de la greffe sur racine.

J'ai dit que la greffe en écusson était la plus sûre; depuis une dizaine d'années, je n'ai pas pratiqué moins de 500 à 600 greffes en écusson, chaque année. A peine s'en est-il trouvé 4 ou 5 par cent de mauvaises. Un bon greffeur, place de 100 à 125 écussons par heure, en se servant d'un aide, pour attacher les greffes. Mais l'opération de la greffe n'en est pas moins un travail fatigant, surtout pour une échine de 50 ans, qu'il faut courber si souvent et si profondément.

Voici maintenant, en quoi ma manière de procéder diffère de celle de Mr. Labonté.

1o Mr. L. s'y prend par le bas pour enlever l'écusson, et moi je m'y prends par le haut. Je crois que mon procédé est préférable, parce que, comme dans beaucoup d'arbres, les yeux sont portés sur des renflements de la pousse, en prenant votre écusson par le bas, il vous faudra nécessairement entrer plus ou moins dans le bois, tandis qu'en le prenant par le haut, une fois la lame du greffoir au-dessous de l'œil, il est bien aisé de la ramener pour suivre à peu près le renflement de la pousse, sans entrer dans le bois.

2o Le germe de l'écusson demeure dans l'œil qui a produit la feuille, dit Mr. L. Il y a ici erreur. Le germe de l'écusson ne se trouve pas dans l'œil qui a produit la feuille, puisque cet œil a fait son évolution, il a produit la feuille; mais il se trouve dans le bourgeon ou œil même de l'écusson qui se trouvait à l'aisselle de la feuille qu'on a enlevée. C'est-à-dire, qu'en retournant l'écusson en dessous, des deux points que vous apercevez, le supérieur est le germe même de l'écusson qui doit produire une pousse l'année suivante, et l'inférieur est la racine de la feuille que vous avez enlevée.

3o M. L. fait une incision en croix pour y placer l'écusson, et moi, je ne la fais qu'en T. Je pense que ce dernier mode est préférable, par ce qu'il met moins à découvert la sève du sujet qui, souvent, comme dans les pruniers ou lorsqu'on opère dans les grandes chaleurs, s'aigrit en peu de temps.

4o Enfin, Mr. L. attend que la greffe ait un pouce de longueur pour amputer le sujet, à environ deux pouces au dessus. Je pense qu'il vaut bien mieux, comme je l'ai toujours pratiqué, am-

puter le sujet tout près de la greffe et aussitôt qu'on a reconnu que l'opération a réussi. Car il devient fort difficile plus tard, de couper ce petit chicot que forme le sujet amputé trop haut. vu qu'on court les risques de briser la pousse en faisant cette amputation.

L'ABBÉ PROVANCHER.

BIBLIOGRAPHIE.

Vick's Illustrated Catalogue and Floral Guide for 1870.—James Vick Rochester, New York.

Nous avons devant nous un excellent travail sur la culture des fleurs et des jardins. L'auteur, après avoir obtenu le plus grand succès comme journaliste, s'est livré à son étude favorite, celle de la production des fleurs les plus belles et les plus rares.

Après dix années d'efforts, il s'est fait par la culture des fleurs et le commerce de graines, une des belles positions aux Etats-Unis. Son établissement est probablement un des plus grands du monde.

Ce livre, imprimé avec luxe, enrichi de plusieurs centaines de gravures, admirables d'exécution, donne la manière de cultiver toutes les variétés de fleurs, plantes grimpanes, etc., etc., qui réussissent dans notre climat, leur nom, leur description, et, de plus, le prix de chaque paquet de graine délivré par la poste franco.

Ce petit volume qui est un chef-d'œuvre en son genre, ne coûte que dix centimes, argent américain.

S'adresser par lettre affranchie à James Vick, Rochester, N. Y.

Réorganisation des Sociétés d'Agriculture.

Société d'agriculture No. 2 du Comté de Vaudreuil.

L'assemblée annuelle de la Société d'Agriculture, No. 2, du Comté de Vaudreuil, a eu lieu à Rigaud, le vingt sept Décembre dernier, et les officiers suivants furent élus :

Président—Emery Lalonde, écrivain, Ste. Marthe; Vice-Président—Cornelius McGray écrivain, Rigaud; Secrétaire-Trésorier—E. N. Fournier, do.

Directeurs :

MM. John Fletcher, Rigaud; McLacklan, do; Jos. Amable Campeau, père, do; Frs. Emilien Cherrier, do; John Vipond, Ste. Marthe; Edward McCabe, do; Siméon Sitaux, do.

Société d'Agriculture No. 2 du Comté de Verchères.

Assemblée des Directeurs de la Société d'Agriculture No. 2, du Comté de Verchères, tenue dans le Bureau du Secrétaire-Trésorier, le onze de Janvier mil huit cent soixante et dix.

Présents : Amable Archambault, écr., Président ; Dimase Préfontaine, écr., Vice-Président ; et Messieurs Olivier Lusieu, père, Flavien Marcotte, J. Bte. Rainaud, Joseph Colette, H. Mongeau et Romuald Ducharme, Directeurs.

Le Secrétaire donne lecture d'un document que lui a transmis le Secrétaire du Conseil d'Agriculture.

C'est le programme pour les fermes bien tenues, fait pour la direction des Sociétés d'Agriculture, par le Comité choisi par le Conseil agricole, pour s'enquérir du fonctionnement des écoles d'agriculture, etc.

Les Directeurs, après avoir mûrement discuté et délibéré sur le mérite de ce programme, font les observations suivantes :

1ère. clause du programme, est acceptable.

2ème. " est impossible.

3ème. " est acceptable.

4ème. 5ème. et 6ème. clauses, sont acceptables.

7ème. " est trop forte.

8ème. " est praticable pour une partie du Comté et non pour l'autre, vu que certaines terres ne poussaient du foin que très difficilement.

9ème. clauses, même remarque qu'à la précédente.

10ème. " impossibilité absolue.

11ème et 12ème. clauses sont acceptables.

13ème. " amendement suggéré. Droit de concourir de nouveau pour le premier prix au bout de cinq ans, même dans son propre Comté.

15ème et 16ème. clauses inutiles si l'on rejette les clauses 2ème. et 10ème.

17ème. " amendement suggéré. Seize prix au lieu de cinq.

Les Directeurs font remarquer de plus qu'ils approuvent et corroborent les observations et remarques faites par la Société d'Agriculture du Comté de Chambly, à son assemblée annuelle du treize de Décembre dernier, tout en mettant de côté ce qui est incompatible avec les observations faites ci-dessus et les expressions un peu sévères dont on s'est servi envers les auteurs de ce programme, et répètent avec le Comté de Chambly que ce programme, s'il n'est mis aujourd'hui, ne peut être mis en pratique que dans une dizaine d'années, afin de donner le temps à nos cultivateurs de préparer leurs terres pour ce genre de culture, sans trop de dépenses.

Monsieur Romuald Ducharme fait motion, secondé par Mr. F. Marcotte.

Que le Secrétaire soit chargé de transmettre, à la *Semaine Agricole*, à Montréal, pour la publication, copie des procédés ci-dessus, concernant le programme des fermes bien tenues. Pour vrai exhibit.

CHS. ROBERT.

Secr. Trés. S. A. No. 2 C. V.

COIN DU FEU.

LETTRES ROMAINES.

Rome, le 5 Janvier 1870.

Invité par une faveur que je ne saurais trop reconnaître, à faire votre chronique du Concile je sens le besoin de m'excuser auprès des lec-

teurs de votre journal d'apporter si peu de connaissances et de poids sur un sujet qui en demande tant. Comment pauvre zouave, appelle continuellement ici et là, pouvant à peine disposer de quelques heures, et sujet à toute sorte d'éventualité, comment, dis-je, pouvoir traiter avantageusement une matière dont s'occupent habituellement les premiers écrivains et les premières intelligences du monde catholique ? Aussi je jette toute la responsabilité de mon entreprise sur ceux qui ont eu la témérité de me mettre la plume en main ; je m'engage toutefois à prêter consciencieusement l'oreille à toutes les voix autorisées, afin de recueillir les nouvelles les plus sûres et les plus utiles. J'entendrai même les arguments des indisposés et des malveillants et à la fin de chaque semaine je rassemblerai mes matériaux et j'en formerai un tout, qui fera un heureux de plus s'il a le mérite de plaire et d'instruire quelque peu.

Je crois nécessaire avant de commencer de bien définir ma position. Comme on le sait, les hommes n'ont pas tout vu du même œil la convocation des Pères de l'Eglise, et le Concile compte des ennemis non seulement chez les impies et les révolutionnaires, mais ce qui est pis, chez des catholiques éclairés qui essayent par tous les moyens à entraver sa marche. Pour nous zouaves, nous ne sommes ni d'un parti ni de l'autre et encore moins du dernier que du premier. Un ennemi retranché et portant haut son enseigne, nous paraît moins dangereux que celui qui, en se disant des nôtres transige avec tout le monde excepté les siens, crée des difficultés et soulève ou cherche à soulever des doutes sur la valeur ou le succès de notre cause. Nous vivons trop près de la lumière pour ne pas suivre de corps et d'âme le parti de l'Eglise, notre mère, pour ne pas être ultramontains, et en cela nous avons le bonheur de nous trouver avec non seulement les évêques du Canada, mais aussi ceux de l'Amérique entière.

Ce n'est pas sans douleur que s'en est aperçu Mgr. Dupanloup et son aide-de-camp, Mgr. Maret ; on avait fondé de si belles espérances sur leur libéral concours.....

Mais pourquoi citer des noms qui rappellent de si tristes circonstances ? Suivons l'exemple du Concile ; oublions les luttes du passé, fermons les yeux sur les couleurs, et dans le calme et la charité, cherchons à tracer en quelques lignes les actes déjà connus de cette auguste assemblée.

Bien que mon confrère d'armes et de plume, M. Louis Garceau vous ait déjà entretenu de cette matière, il me semble bon d'établir un petit résumé qui nous préparera à ce qui doit suivre.

Le Concile ouvert le 8 décembre 1869, était commencé depuis longtemps dans les esprits. Dès que Pie IX l'eut annoncé au monde, les questions se discutèrent, malgré les éclats de rire de l'impunité. On se rappelle avec quelle légèreté de langage et quelle ignorance du pouvoir d'en haut, l'on parla du projet de Pie IX. Lui, chargé de tant d'années et réduit à une motte de terre qu'on peut lui ravir au premier signe d'un puissant, comment pouvait-il convoquer pour une date aussi reculée, les

Evêques de toutes les parties du monde ? Pendant qu'on riait et argumentait, d'autres priaient, et le 14 octobre dernier, rempli d'une confiance que ne peut appartenir qu'au chef de l'Eglise, Pie IX faisait déposer sur le sommet du Janicule, dans une position qui domine toute la Ville Eternelle, les bases d'un monument destiné à rappeler un événement qui n'avait pas encore eu lieu, et que la sagesse de la plupart des politiques jugeait impossible : *in memoriam Concilii acuminici Vaticani*. On ria encore, mais sans éteindre les ardeurs de la prière et de la foi, et le 8 décembre 1869, au jour fixé presque deux ans auparavant, Pie IX inaugura son Concile en présence de 48 cardinaux, de 676 archevêques et Evêques, 42 abbés et généraux d'ordres, accourus du Nord et du Midi, de l'Occident et de l'Orient, les uns affaiblis ou devenus infirmes par des souffrances endurées pour la sainte Eglise, d'autres portant sur leur front les malheurs d'un peuple entier, tous chargés de science et de vertus. Qu'on le dise, qui, autre qu'un pape, peut jouer ainsi avec l'avenir ?

Les détails de cette grande fête sont trop connus pour que j'y revienne. J'ajouterai qu'après la cérémonie d'ordinaire, 48 officiers prêtèrent serment, les uns, comme sténographes, les autres comme protonotaires ou maîtres des cérémonies, etc., etc. On m'assure que M. César Canto, bien connu du monde littéraire, est du nombre comme trésorier officiel du Concile.

Le 10 Décembre a eu lieu la première réunion du Concile, sous la présidence des Cardinaux de Lucca, Bizzari, Billio, et Copalli. Le Cardinal de Reisach dont vous connaissez déjà la fin, était retenu par la maladie loin du premier siège présidentiel qu'on lui avait destiné. Après la messe et les prières ordinaires, on procéda à l'élection de cinq *judices excusatiarum* et des cinq *judices querelorum*, et les scrutateurs recueillirent les votes. Mais comme le dépouillement immédiat causait une trop grande perte de temps, on a jugé à propos de nommer à ce sujet une commission spéciale, composée des présidents et de cinq membres pris parmi les plus anciens des Cardinaux, des Patriarches, des primats, des Archevêques et des Evêques.

On lut ensuite la liste des membres choisis par le St. Père pour composer la commission chargée d'examiner les *postulata* des Pères ; car, comme vous avez pu le voir par le règlement communiqué aux Pères dès les premiers jours, bien que le Pape, seul, ait le droit d'initiative dans les questions à proposer aux délibérations publiques, il invita tous les membres du Concile, qui jugeraient certaines questions d'un intérêt général pour l'Eglise, de les transmettre par écrit à la commission ci-dessus nommée qui les admettra ou les rejettera suivant la valeur des motifs exposés. Le savant Archevêque de Baltimore, Mgr. Spaulding y représente l'Amérique. On vit l'émotion s'emparer de tous les cœurs, quand, à la fin de la séance, le Cardinal de Luca lut une lettre apostolique du Pape prescrivant les mesures à suivre dans le cas où Dieu l'appellerait à lui avant la fin du Concile.

Le 14, s'est tenue la seconde congrégation où l'on fit connaître le résultat de l'élection du 10. Après quoi, on procéda à celle de 24 membres de la commission *de fide* ou dogmatique.

Le 20 s'ouvrit la troisième congrégation générale, et l'on promulgua les noms des Pères élus pour composer la commission *de fide* qui sera la plus importante des quatre qu'on se propose d'établir. Trois évêques du Nouveau-Monde en font partie : Mgr Spaulding, de Baltimore, Mgr Valdivieso, de Santiago (Chili) et Mgr Alemany de San Francisco.

La séance du 23 s'est bornée à prendre les votes sur la commission de la *discipline* et le 28 on annonça les élus, parmi lesquels se trouvent Mgr Mac-Closky de New-York, Mgr de la Bastide de Mexico et notre vénérable métropolitain Mgr Baillargeon. On a pu remarquer dans ces différentes élections la sagesse et la justice des Pères en nommant aux différentes commissions des représentants de chaque contrée, afin qu'aucun intérêt ne soit négligé ou lésé.

Dans la séance du 28 ont commencé les discussions sur lesquelles on défie l'homme le plus curieux et le plus insinuant, de saisir la moindre chose. Le devoir impose le silence aux évêques et il sera observé en dépit des réclamations et des cris de la presse. Il faut se borner à connaître les noms des orateurs ; dans cette séance ont pris la parole NN. SS. les Evêques Kenricks, de St. Louis, Tizzani, de Ninibe, Connolly, de Halifax, etc. Mgr. Tizzani s'est acquis parait-il, dans cette circonstance, une réputation qui lui assure l'estime et la confiance de tous ses confrères, et une haute influence dans toutes les délibérations à venir. Beaucoup s'étaient préparés à prendre la parole, mais les mauvaises conditions acoustiques fatiguant trop les orateurs et les auditeurs on a dû clore la séance.

Le 30, les discussions ont repris leur cours avec plus d'avantages. On a enlevé le trône papal et pressé les bancs de l'arrière dans la grande allée du milieu. Un voile intercepta la partie devenue vide, et empêcha ainsi la voix de se perdre dans un trop vaste espace. Le travail opéré dans cette séance fait espérer que le Concile ne sera pas aussi long qu'on l'a d'abord cru.

La lenteur apportée dans les commencements s'explique par le besoin que ressentent les Evêques de se connaître et d'approfondir les questions soumises à leur examen. Mais voilà que les séances se succèdent rapidement ; réunion le 3 et le 4, et au moment où je vous écris, j'entends le pavé des rues résonner sous les carrosses des Pères, se rendant de nouveau à leur travail commun.

Dans la séance du 3, on a donné le résultat de l'élection du 28 décembre au sujet de la commission des *ordres religieux*, et comme les autres, il est en tout favorable aux principes ultramontains.

Jusqu'ici tout va donc pour le mieux et les amis de l'Eglise n'ont qu'à se réjouir en continuant toujours de prier, comme l'a si bien recommandé le Saint Père. Les quelques anomalies qu'on avait cru remarquer dans les commencements, disparaissent comme par enchantement et les Pères peuvent chanter avec

vérité et sincérité : *Quam bonum est habitare fratres in unum.* Au dehors on ne peut crier assez haut, ni fermer assez l'oreille pour ne pas entendre répéter de toute part : « Le triomphe de l'Eglise est infaillible comme il l'a été pendant les 18 autres siècles ; infaillible parce que dans le Concile œcuménique c'est l'Esprit Saint lui-même qui opère, parle, définit et décide. Il sera infaillible parce que Dieu l'a promis et que sa parole ne manque jamais ; infaillible encore parce qu'il a commencé dans ce grand jour où l'Eglise célèbre la victoire de Marie sur le serpent infernal et sous les auspices de Celle, *cui datum est cunctas haereses interimere in universo mundo.* »

Ces dures paroles n'échappent pas aux révolutionnaires et aux déguenillés de l'anti-concile de Naples ; et il faut voir avec quelle habileté ils se vengent du succès de la cause de l'Eglise. Sur ce point, l'Italia, de Florence, ne paraît pas pouvoir trouver son maître. « De son riche dépôt d'inepties, je tire celle-ci qui me paraît mériter une mention spéciale :

« Un grave événement est venu dernièrement jeter le trouble et la consternation au sein du Concile : on a surpris un laïque vêtu des ornements épiscopaux pour connaître les secrets de l'assemblée, et à l'heure qu'il est, le curieux expie son crime dans les cachots (sic !) du St. Office. »

La même feuille prétend connaître intimement les sujets des discussions, et à l'en croire, il s'agirait maintenant d'obtenir un décret qui élargit la liberté de l'Eglise en permettant à tous les prélats, à quelque nation et à quelque contrée qu'ils appartiennent, d'aspirer au souverain pontificat. Avec des renseignements aussi exacts, on ne peut prendre le faux évêque dont il est question, que pour un des rédacteurs même de l'Italia. Heureusement que l'abondance de ses nouvelles ne lui font pas encore de jaloux.

Le Concile vient de perdre encore un de ses membres. L'Evêque de Panama, malade depuis quelques jours, a rendu son âme à Dieu dans la nuit du 1er au 2 janvier. Ses restes accompagnés d'une suite nombreuse, ont été transportés hier soir à l'église de la Minerve, où ses funérailles ont eu lieu ce matin.

La santé de Mgr. l'Archevêque de Québec, qui, la semaine dernière, a laissé concevoir quelque inquiétude à ses amis, est tout-à-fait rétablie et le pieux prelat a pu reprendre ses travaux avec tout le zèle qu'on lui connaît.

D. GÉRIN.

FEUILLETON DE LA SEMAINE AGRICOLE

LE PAYS DE L'OR.

PAR

HENRI CONSCIENCE.

XII

LES AR. ES.

(Suite.)

—Quant à moi, reprit Kwik, cette après-midi, à deux heures, je tripoterais avec les bras nus dans une eau grasse, que cela fera plaisir à voir.

—Si nous avons déjeuné au moins, murmura Creps ; mon estomac vide ne me donne pas beaucoup de courage.

—J'ai payé le déjeuner avant de sortir ce matin, dit Donat.

—Tu es une merveille de prévoyance et de bons soins, dit Jean gaiement en lui frappant sur l'épaule. Je crois que je me suis trompé sur ton compte, ami Kwik.

Possible, répondit Donat ; mais, si M. Victor n'avait pas été malade, Donat n'aurait probablement pas veillé toute la nuit, pour réfléchir à ce qui lui restait à faire. Pour M. Roozeman, je serais capable de tout : de passer à travers le feu, de me laisser couper un membre et de gagner de l'esprit aussi, pardieu !

Roozeman lui prit la main et la serra avec reconnaissance, car le jeune paysan avait dit ces paroles avec une expression profonde et l'Anversois savait que Donat lui était sincèrement dévoué depuis l'affaire de la fosse aux lions du Jonas.

—Eh bien, allons déjeuner alors ! s'écria Jean.

—Non, pas ainsi, dit Kwik : vous devez mettre les ceintures et y passer les revolvers. Désormais, ces armes ne doivent plus vous quitter un instant, ni dans votre chambre, ni dans la rue, ni à votre ouvrage. C'est le Bruxellois qui me l'a dit. En effet, vous pouvez en avoir besoin, même pendant votre sommeil. Et à quoi serviraient-elles si vous ne les aviez pas sous la main au moment du danger ?

—Pour aller déjeuner ! murmura Victor qui paraissait avoir horreur de porter ces armes homicides.

Mais Donat lui mit lui-même la ceinture et y passa le pistolet en disant :

—Pour déjeuner ? Et si les vilains hommes d'hier soir étaient encore assis à table et nous cherchaient querelle ?... C'est bien ainsi ! Viennent les ribauds maintenant ! Je donnerais toute une semaine de mon salaire pour connaître et rencontrer le scélérat qui s'est enfui avec le lobe de mon oreille. Il serait bien drôle avec une tête comme une poule : sans apparence d'oreille !

—Mais, mon bon Donat, objecta Roozeman, tu dois être prudent et ne pas t'attirer de mauvaises affaires par ton emportement. Tes paroles me font craindre que tu ne fasses un usage irréfléchi de ton effroyable couteau.

—Bah ! je ne suis pas si méchant que j'en ai l'air, monsieur Victor, dit Kwik en riant. La hardiesse impose toujours. Je ne défirai personne et je serai même très-endurant ; mais, si quelqu'un, pardieu... !

—Le déjeuner ! le déjeuner ! s'écria Jean, en poussant ses deux camarades hors de la chambre.

XIV

LES SAUVAGES

Quatre jours plus tard, Victor Roozeman avait pris place derrière le comptoir du fruitier. Sa blessure se guérissait rapidement et elle ne le gênait déjà plus pour faire sa besogne. Creps cirait des souliers, rinçait des bouteilles et nettoyait des lampes ; Donat lavait la vaisselle et aidait le cuisinier du restaurant dans la grande tente.

Les trois amis se réunissaient habituellement le soir très-tard dans un café, et y causaient une ou deux heures de leur position. Jean Creps, tout en riant beaucoup du poste que Kwik lui avait procuré, paraissait le moins satisfait et avouait qu'il n'était pas rare que le rouge de la honte lui montât au front, lorsqu'un autre domestique lui jetait un tas de bottes crottées et lui ordonnait durement de se hâter. Mais ce qui le consolait, c'est qu'il avait pour compagnon cireur de bottes et rinceur de bouteilles, un Français qui avait roulé en carrosse à Paris et qui était vraiment un homme très-instruit, bien élevé et très-honnête.

Sous d'autres rapports, les amis ne se trouvaient pas mal; ils gagnaient assez d'argent pour ne se laisser manquer de rien, et même épargner tous les jours quelques dollars. Kwik, qui vivait dans une cuisine bien pourvue et qui ne regardait pas de très-près si les morceaux avaient ou non figuré sur une autre assiette, engraisa visiblement après la première semaine, et bientôt sa figure témoigna par son éclat extraordinaire qu'il ne laissait pas se perdre beaucoup des prétendus restes.

Le Bruxellois venait passer presque chaque soirée avec Jean Creps et ses amis; ceux-ci payaient son écot et écoutaient, avec une curiosité avide, ce qu'il racontait de son séjour dans les placers ou mines d'or. Ce récit renfermait bien des scènes d'affreuse méchanceté, de violence et de meurtre; et assurément le langage du conteur n'était pas de nature à en adoucir l'impression; mais peu à peu les Anversois s'habituèrent plus ou moins aux choses de Californie, et croyaient, d'ailleurs, que leur nouveau camarade exagérait ses aventures afin de pouvoir se vanter de son courage et de son habileté. Il leur parla très-complaisamment des bandits et des *salladores* ou voleurs de grands chemins, qui attaquent et assassinent les voyageurs: des *vaqueros*, qui prennent avec le *lasso* aussi bien un homme qu'un cheval sauvage et rendent toute défense impossible; du terrible *grizly* (ours gris), qui étouffe un homme dans une étreinte de ses bras velus; et surtout des sauvages américains, qui savent arracher en un clin d'œil la chevelure et la peau du crâne à leurs pauvres prisonniers pour s'en faire un ornement guerrier.

Sur une observation des Anversois, d'où il paraissait résulter qu'ils ne croyaient pas à l'existence de ces dangers, Pardoës, qui aimait à parler, leur donna l'explication suivante:

—Vous devez savoir quelles sont les causes de tout cela. Il n'y a que deux ans qu'on a découvert les mines d'or. Il y avait un homme d'origine suisse, nommé Sutter, qui voulut tenter de tirer profit des bois de sapins de Californie, et fit bâtir à cet effet un moulin à eau. On trouva dans la terre qui avait été délayée par l'eau du moulin une grande quantité d'or. La nouvelle se répandit avec la rapidité de l'éclair. Les habitants de San-Francisco, de Monterey, de la Sonora et les Mexicains accoururent en si grand nombre, que, trois mois après la découverte, plus de

quatre mille hommes cherchaient de l'or aux environs du moulin de M. Sutter. Industriels, officiers, soldats, tous s'enfuirent vers les mines. Lorsque, peu après, l'étonnante nouvelle pénétra jusqu'aux Etats-Unis d'Amérique et jusqu'en Europe, d'innombrables navires amenèrent des milliers de chercheurs d'or étrangers. Les naturels du Mexique et des côtes de la Californie regardèrent ces étrangers comme des envahisseurs de leur patrie et de leur propriété légitime. Ils essayèrent d'abord de les repousser des mines et les attaquèrent les armes à la main; mais, trop faibles pour vaincre les chercheurs d'or réunis dans les placers, ils se jetèrent dans les bois et le long des routes pour attaquer, piller et tuer les troupes isolées de voyageurs. Au commencement, ils considéraient cela comme une guerre légitime; maintenant ils font encore la même chose, en partie par haine nationale, en partie par avidité. Ces voleurs mexicains, lorsqu'ils sont à cheval et se servent du *lasso*, s'appellent *vaqueros*; lorsqu'ils sont à pied *salladores*. En ce qui concerne les *baschranger*, ils sont étrangers; ils vivent du vol et préfèrent ravir l'or aux mineurs qui voyagent plutôt que de le chercher dans les placers par un rude labeur. Les sauvages californiens voient encore avec plus de haine et de colère cette grande affluence de blancs dans leur patrie. Maintenant, ils sont déjà refoulés à une vingtaine de lieues de la côte; mais à certaines époques, ils descendent en nombre des montagnes et assassinent les chercheurs d'or isolés. Je les ai vus de près; mes amis, je puis en parler! Je crois que j'en ai tué au moins quatre ou cinq.

Sur les instances des Flamands et surtout de Donat, Pardoës se mit à raconter son combat avec les terribles sauvages, et il le fit si bien et d'une façon si pittoresque, que Kwik écoutait le cœur oppressé et presque sans respirer, et qu'il tomba dans de profondes réflexions lorsque Pardoës eut fini son récit.

Le Bruxellois était aisé en premier lieu dans les mines du sud, y avait souffert beaucoup de misère et avait eu peu de bonheur; puis il était allé aux mines du Nord, où il avait trouvé beaucoup d'or; il ne les aurait pas quittées, si la saison des pluies n'avait rendu impossible le travail des chercheurs d'or. Son intention était d'y retourner quand la saison des pluies serait plus avancée et qu'il aurait épargné assez d'argent, car il n'était pas, comme ses auditeurs, actionnaire de la Société *la Californienne*. Il devait donc se suffire à lui-même et amasser par le travail, l'argent nécessaire pour retourner aux placers.

Les trois amis lui promirent de l'aider à atteindre son but, aussitôt que les directeurs de *la Californienne* seraient arrivés, parce qu'ils ne sauraient d'ailleurs que faire de leurs dollars économisés.

De toutes les histoires et les descriptions de Pardoës, ce qui faisait le plus d'impression sur l'esprit de Donat Kwik était l'histoire et son combat contre les sauvages californiens et leur cruelle habitude de scalper la peau de la tête à leurs ennemis vaincus. Peut-être la perte du lobe de son oreille était-elle la cause de cette crainte. Il revenait si souvent

sur l'affaire des sauvages, qu'il finit par énuoyer le Bruxellois à force de questions.

Un soir, il l'interrompit de nouveau dans son récit:

—Et ces sauvages, ont-ils en effet la peau rouge?

—Certes; c'est pour cela qu'on les appelle Peaux-rouges.

—Oui, mais rouge?

—Rouge foncé, presque brun.

—Et sont-ils laids?

—Horribles.

—Et tirent-ils avec des flèches empoisonnées?

—On dit qu'ils trempent leurs flèches dans le jus d'un *yedra*, ou lierre vénéneux.

—Et coupent-ils vraiment aux hommes la calotte de leur tête, avec les cheveux et la peau? Aïe! aïe! quand j'y pense, je frissonne jusqu'à la moelle de mes os.

—Attends, dit Pardoës, je satisferai ta curiosité et te montrerai comment les sauvages scalpent leur homme; car c'est ainsi qu'on nomme ce traitement d'amitié. Tiens-toi tranquille, Kwik, et courbe la tête.—Tiens, ils font ainsi!

En disant cela, il prit de la main gauche l'épaisse chevelure de Donat et la tira comme s'il voulait l'arracher, pendant qu'il traçait avec l'ongle du pouce droit un cercle autour de la tête du jeune homme épouvanté.

—C'est fait, cria-t-il, tu n'as plus ni peau ni chevelure sur la tête!

Donat, qui craignait que ce ne fût vrai, jeta un cri d'angoisse, sauta debout et regarda stupéfait et tremblant le Bruxellois qui feignait de cacher quelque chose derrière le dos.

Un long éclat de rire s'éleva et Donat partagea lui-même l'hilarité générale, dès que, en tâtant sa tête, il se fut assuré que ce n'était qu'un jeu. La sensation désagréable qu'il avait éprouvée, laissa cependant une profonde impression dans son esprit, et l'on eut assez de peine à lui faire comprendre que les attaques des sauvages étaient un des moindres dangers des chercheurs d'or.

XV

LA BANQUEROUTE

Un matin, le cinquième jour après l'arrivée du *Jonas*, une grande foule courut sur le port avec de grandes démonstrations de joie. C'étaient les passagers du *Jonas* et de deux autres navires que la Société *la Californienne* avait envoyés à San-Francisco. On avait signalé un trois-mâts avec pavillon français, et le bruit s'était répandu que les directeurs de *la Californienne* étaient là enfin avec les instruments et tout ce qu'il fallait pour conduire les actionnaires aux placers.

Lorsque enfin, après une longue attente, une chaloupe atterrit dans le port, les arrivants furent entourés et chacun voulut savoir des nouvelles de la France et de *la Californienne*. Un cri de désespoir et de rage parcourut la foule: *la Californienne* avait fait banqueroute et n'existait plus. Tout l'argent payé était donc perdu, et les actions que l'on avait mises en main des passagers ne valaient plus un centime. Était-ce une gigantesque escroquerie? La Société s'était-elle trompée dans ses calculs ou avait-elle eu des malheurs! Quoi qu'il en

fût, les quatre ou cinq cents membres à San-Francisco pouvaient chercher comment ils se tiraient d'embaras. La plupart étaient sans argent; beaucoup d'entre eux, qui avaient été trop paresseux ou trop fiers pour travailler, avaient vécu jusqu'alors très-misérablement et couché à la belle étoile comme une poignée de mendiants.

Ce soir-là, les Anversois étaient de nouveau réunis avec le Bruxellois, et on ne parla naturellement que de la banqueroute de la Californienne et de la nouvelle position dans laquelle cette mauvaise nouvelle les plaçait.

—J'ai grande envie de vous faire une proposition, dit enfin le Bruxellois. Vous avez voulu me rendre service; je possède le moyen de reconnaître votre amitié. Auriez-vous du courage? Donat n'est pas un héros, je le sais, mais il est fort et dur à la fatigue. C'est un grand avantage dans les placers. De toi, Jean Créps, je ne doute nullement; mais Roozeboom, quoiqu'assez robuste, ne me paraît pas fait pour la vie des mines. Il y aurait immédiatement la maladie du pays, se laisserait décourager et deviendrait une charge pour les autres.

—Bah! que dites-vous? s'écria Donat avec indignation. Monsieur Victor a plus de courage que nous tous peut-être. Si tu l'avais vu à l'ouvrage, comme moi, tu parlerais autrement. Les eaux tranquilles sont les plus profondes, ami Parloos.

—Pourquoi nous questionnes-tu donc? murmura Victor qui se sentait blessé intérieurement.

—Si j'étais à ta place, Roozeboom, répondit le Bruxellois, je resterais tranquillement chez mon fruitier et laisserais aller mes amis aux placers; car il faut autant de force d'esprit que de force physique pour ne pas succomber là-bas, soit sous le rude labeur, soit sous les attaques d'un tas de pillards.

—Ce que tu dis peut être vrai, Pardoes, répliqua Victor avec calme; mais j'irai aux mines s'il faut tout à fait seul et y eût-il cent fois plus de dangers, sois-en sûr. Toi aussi, tu me regardes comme un être faible? Ne peut-on pas avoir du courage sans jurer ni parler grossièrement?

(A CONTINUER.)

Entrepôt d'Instruments Aratoires et de Semences.

SALLE STE. ANNE

AUDESSUS DU MARCHÉ STE. ANNE, MONTREAL.

Instruments Aratoires de Toutes Sortes, Semences des Champs, de Jardins, de Fleurs,

PROPRIÉTAIRE DE LA PÉPINIÈRE, CÔTE ST. PAUL,

ARBRES, PLANTS ET FLEURS DE TOUTES LES VARIÉTÉS.

Catalogues fournis sur demande à la Salle.

WM. EVANS,

Grainetier du Conseil d'Agriculture pour la Province de Québec.

Janvier—10

Rapport Officiel des divers Marchés de la P. de Québec.

Fait spécialement pour la "Semaine Agricole."

Montréal, 3 Février 1870.

PRODUITS.	Montréal.		St. Jean		St. Hyacinthe.	
	ED	A	DR	A	DE	A
	\$	¢	\$	¢	\$	¢
FARINE EN QUART—						
Superfine Extra.....	5	40	5	40	5	75
Extra.....	4	25	4	25	4	50
de Gout.....	4	10	4	10	4	10
Sup. No. 1.....	4	15	4	15	4	15
do do forte.....	4	15	4	15	4	15
do No. 2.....	3	50	3	50	3	50
Recoupe (Gra).....	2	40	2	40	2	40
Son, 100 lb.....	0	90	0	90	0	90
FARINE de Blé, 100 lb	2	10	2	10	2	10
Avoine.....	1	75	1	75	1	75
Blé d'Inde.....	2	10	2	10	2	10
Sarrasin.....	1	50	1	50	1	50
Seigle.....	1	20	1	20	1	20
Grains moulus mélangés.	1	20	1	20	1	20
GRAINS ET GRAINES						
Bic.....	1	50	1	50	1	50
Pois.....	0	57	0	57	0	57
Orge.....	0	35	0	35	0	35
Seigle.....	0	35	0	35	0	35
Sarrasin.....	0	60	0	60	0	60
Blé d'Inde.....	0	95	0	95	0	95
Lin.....	1	30	1	30	1	30
Mil.....	2	35	2	35	2	35
Trèfle, lb.....	1	25	1	25	1	25
Avoine, 40 lb.....	1	25	1	25	1	25
VIANDES						
Bœuf No. 1, 100 lb.....	6	50	6	50	6	50
do do 2.....	4	00	4	00	4	00
do do 3.....	3	50	3	50	3	50
do de la livre.....	0	8	0	8	0	8
Veau.....	0	9	0	9	0	9
Mouton.....	0	8	0	8	0	8
Agneau.....	0	7	0	7	0	7
Lard frais, 100 lb.....	8	50	8	50	8	50
do do la livre.....	8	50	8	50	8	50
do salé, 100 lb.....	13	00	13	00	13	00
do de la livre.....	13	00	13	00	13	00
Jambons.....	10	00	10	00	10	00
VOLAILES—						
Dindes.....	2	50	2	50	2	50
Oies.....	1	00	1	00	1	00
Canards.....	1	75	1	75	1	75
Poulets.....	0	50	0	50	0	50
Poulets.....	0	50	0	50	0	50
Pigeons.....	0	25	0	25	0	25
GIBIÉ—						
Canards sauvage couple.....	7	50	7	50	7	50
Outardes.....	0	25	0	25	0	25
Pleuriers.....	0	50	0	50	0	50
Perdrix.....	0	75	0	75	0	75
Bécasses.....	0	75	0	75	0	75
Bécassines.....	0	75	0	75	0	75
Coqs de Bruyère.....	1	50	1	50	1	50
Tourtes.....	0	50	0	50	0	50
Lièvres.....	0	30	0	30	0	30
Original.....	0	30	0	30	0	30
POISSON—						
Morue fraîche.....	0	7	0	7	0	7
Crabes.....	0	7	0	7	0	7
Samouit.....	0	12	0	12	0	12
Truite.....	0	12	0	12	0	12
Anguille fraîche.....	2	00	2	00	2	00
Do.....	0	10	0	10	0	10
LEGUMES—Patates.....	1	50	1	50	1	50
Oignons.....	1	00	1	00	1	00
Ranets.....	0	50	0	50	0	50
Carottes.....	0	50	0	50	0	50
Butteraves.....	0	50	0	50	0	50
Navets.....	0	50	0	50	0	50
Choux de Saint.....	0	50	0	50	0	50
Choux.....	1	0	1	0	1	0
Laitue.....	1	0	1	0	1	0
Céleri, pied.....	0	11	0	11	0	11
Fèves.....	0	11	0	11	0	11
LAITIÈRE—						
Beurre frais.....	0	25	0	25	0	25
do salé.....	0	15	0	15	0	15
Fomage.....	0	15	0	15	0	15
FRUITS—Pommes, quart.....	3	50	3	50	3	50
Bienets.....	1	00	1	00	1	00
Prunes.....	1	00	1	00	1	00
Cerises.....	1	00	1	00	1	00
Fraises.....	1	00	1	00	1	00
Groselles.....	1	00	1	00	1	00
DIVERS—Oufs, doz.....	0	20	0	20	0	20
Sucre d'érable.....	0	10	0	10	0	10
Miel.....	0	15	0	15	0	15
Saindoux.....	0	20	0	20	0	20
Suif.....	0	10	0	10	0	10
Laine.....	3	00	3	00	3	00
BOIS DE CORDE, CHARBON, TOURBE—						
Érable, 3 1/2 pieds.....	8	50	8	50	8	50
Merisier.....	5	25	5	25	5	25
Hêtre.....	5	50	5	50	5	50
Bœuf franc mélé.....	5	50	5	50	5	50
do moulu.....	3	50	3	50	3	50
Epinette rouge.....	5	00	5	00	5	00
Charbon, 2000 lb.....	5	00	5	00	5	00
Tourbe.....	4	50	4	50	4	50
BESTIAUX—						
Bœuf, 1 ^{re} qualité, 100 lb.....	0	7	0	7	0	7
do 2 ^e	0	12	0	12	0	12
do 3 ^e	1	00	1	00	1	00
Veaux.....	4	00	4	00	4	00
Vache à lait.....	20	00	20	00	20	00
do Extra.....	20	00	20	00	20	00
Moutons.....	4	00	4	00	4	00
Agneaux.....	3	00	3	00	3	00
Cochons.....	7	00	7	00	7	00
PAUX—Bœuf, la livre.....	7	00	7	00	7	00
do Veau.....	1	15	1	15	1	15
do Mouton.....	1	15	1	15	1	15
FOURRAGES—Mil.....	4	00	4	00	4	00
Trèfle.....	2	00	2	00	2	00
Paille.....	1	00	1	00	1	00

MARCHÉS MONÉTAIRES.

Greenbacks achetés de 21 à 00
 Vendus de 20 1/2 à 00
 Pour argent achetés de 81 à 00
 Change sur New-York, vendu 2 1/2 à 00
 Traités d'or, 1/2 à 1 d'écarte
 Billets de la Banque du Haut Canada achetés 56
 Argent acheté de 2 1/2 à 3; vendu de 2 1/2 à 2 1/2
 Change sterling, de 91 à 93
 Or ouvert à 12 1/2, fermé à 12 1/2

L. MARCHAND & FILS,
 Courtiers, coin des Rues St. Jacques
 et St. François-Xavier.

VICK'S

FLORAL GUIDE FOR 1870.

La première Edition du CATALOGUE ILLUSTRÉ DE VICK ET GUIDE POUR LA CULTURE DES FLEURS ET DES LÉGUMES est maintenant tirée à cent vingt mille copies et peut être distribuée sans délai. Ce livre est imprimé sur un beau papier de couleur et contient près de deux cents magnifiques gravures de Fleurs et de Légumes et une bien belle GRAVURE COLORIÉE, représentant sept variétés de Phlox Drummondii qui font un beau

BOUQUET DE PHLOX.

Cet ouvrage est le plus complet et le plus beau GUIDE POUR LA CULTURE DES FLEURS et contient des données exactes sur cette culture aussi bien que pour les Légumes.

Ce guide sera expédié sur demande moyennant DIX CENTIMS, ce qui représente bien moins que la moitié du prix coutant.

JAMES VICK,
 ROCHESTER, N. Y.

21 Janv. - 111 U E

MOULIN À FARINE

L'ÉPIPHANIE

COMTE DE L'ASSOMPTION.

M. N. HENEAU vient d'achever un superbe Moulin à Farine, avec quatre belles paères de Moulins Français. Les moulins sont bien servis et un compte fidèle en rendra des grains qui y ont envoyés. On vient aussi de compléter un

BON MOULIN À CARDER LA LAINE,

FOULER, TEINDRE,

PRESSER ET RASER L'ETTOFFE.

UNE GRANDE ÉCURIE EST ATTACHÉE À L'ÉTABLISSEMENT.

Graines Fraîches, de Jardins, Fleurs, Fruits, Herbes, Arbres, et Arbustes de toutes espèces avec le mode de culture envoyées par la malle franc de port. La collection la plus complète et la plus utile dans le pays. On demande des Agents.

25 espèces pour \$1.00 envoyés par la malle Aussi le menus fruits, Plants, Racines, et toutes les nouvelles variétés de patates envoyées par la malle. 4 lbs patates Early Rose, franco, \$1.00. Asperges colossale de Cobover \$3 pour 100. \$25 pour 600, franco. Le chevre-feuille Japonais odoriférant et toujours en fleur, 50c. chaque, franco. Véritable canebèrge du Cap Cod, pour culture de terrain sec ou humide, \$1.00 pour 100, franco, avec direction. Catalogue des prix et listes pour le commerce envoyés gratuits sur application. Semences données à commission.

ADRESSE B. M. WATSON, Old Colony Nurseries and Seed Warehouse, Plymouth, Mass. Etablis en 1812.

LA SEMAINE AGRICOLE

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR

DUVERNAY, FRÈRES

No. 16, RUE ST. VINCENT, MONTRÉAL.

\$1 par année, payable d'avance.